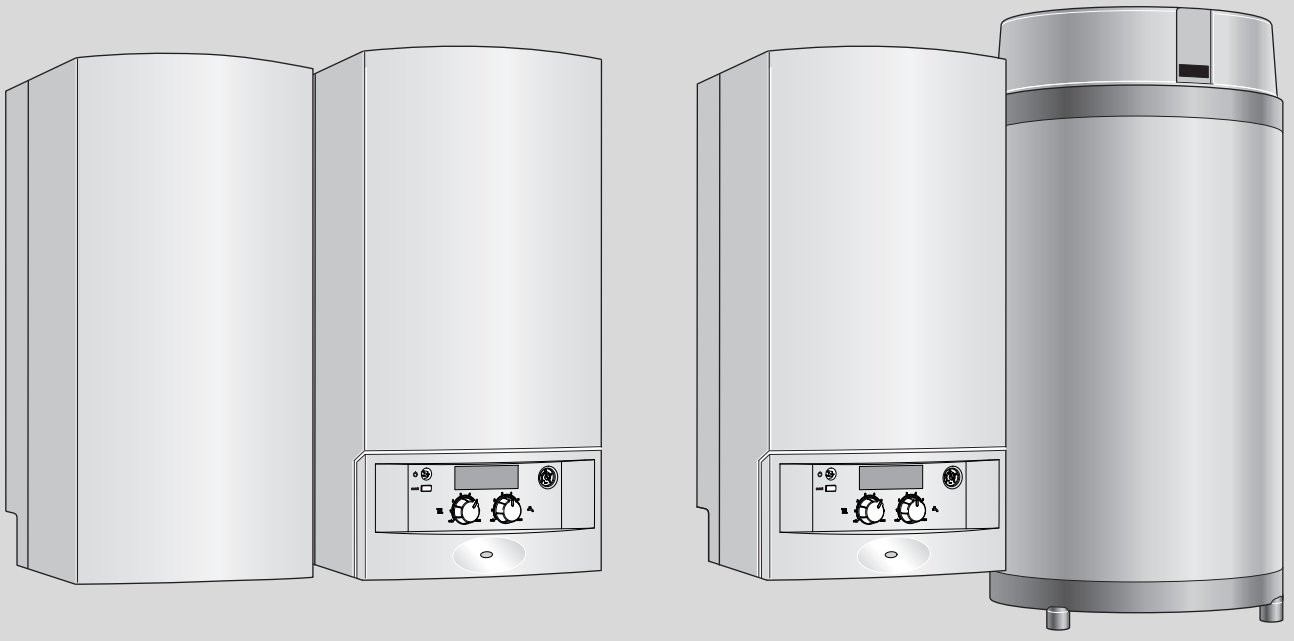
elm.leblanc

NOTICE D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

égalis BAS NOx PLUS

Chaudière murale gaz bas NOx avec ballon d'accumulation
Tirage naturel et V.M.C.



0010018969-001

NGLS24/B50-7XN • NGLS24/B121-7XN • NGLS24/B151-7XN • NGLS23/B50-7XN5 • NGLS23/B121-7XN5 • NGLS23/B151-7XN5

CE Modèles et brevets déposés • Réf 6720883916 (2022/10) FR

Sommaire

1 Explication des symboles et mesures de sécurité 3
- 1.1 Explications des symboles 3
- 1.2 Consignes générales de sécurité 3

2 Informations sur le produit 5
- 2.1 Pièces fournies 5
- 2.2 Utilisation conforme à l'usage prévu 6
- 2.3 Déclaration de conformité 6
- 2.4 Aperçu des groupes de gaz pouvant être utilisés 6
- 2.5 Identification de produit 6
- 2.6 Descriptif de l'appareil 6
- 2.7 Accessoires 6
- 2.8 Dimensions et distances minimales 7
- 2.9 Structure de l'appareil 8
- 2.10 Schéma électrique 10
- 2.11 Caractéristiques techniques (chaudière) 11
- 2.12 Caractéristiques techniques (chaudière+ballon) 12
- 2.13 Références des chaudières et des ballons 13

3 Règlements 13

4 Installation 13
- 4.1 Conditions 13
- 4.2 Contrôler la capacité du vase d'expansion 14
- 4.3 Lieu d'installation 15
- 4.4 Montage de la plaque de robinetterie (DOS GB5/1) 15
- 4.5 Raccordement hydraulique 15
- 4.6 Montage de la chaudière 16
- 4.6.1 Enlever l'habillage 16
- 4.6.2 Suspendre l'appareil 16
- 4.7 Raccordement soupape de sécurité chauffage 17
- 4.8 Siphon à entonnoir Accessoire n° 432 17
- 4.9 Evacuation des fumées 17
- 4.9.1 Appareils NGLS24/B...-7XN 17
- 4.9.2 Raccordement à une cheminée avec V.M.C. (NGLS23/B...-7XN5) 17
- 4.10 Contrôler les raccords 18
- 4.11 Montage de l'habillage 18
- 4.12 Montage du ballon 18

5 Raccordement électrique 18
- 5.1 Indications générales 18
- 5.2 Raccordement au secteur de l'appareil 19
- 5.3 Raccordement des accessoires 19
- 5.3.1 Raccorder la régulation de chauffage et les commandes à distance 19
- 5.3.2 Raccordement du système V.M.C. collective 20
- 5.3.3 Raccordement à la bouche BAZ Pilot 20
- 5.3.4 Raccordement du ballon 20
- 5.4 Remplacement du câble de secteur 21

6 Mise en service 22
- 6.1 Avant la mise en marche 23
- 6.2 Allumer/éteindre l'appareil 23
- 6.3 Mise en marche du chauffage 23
- 6.4 Régulation du chauffage 23
- 6.5 Après la mise en service 23
- 6.6 Régler la température d'eau chaude sanitaire 24
- 6.7 Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement) 24
- 6.8 Protection contre le gel 24
- 6.9 Protection contre le blocage du circulateur et de la vanne 3 voies 25
- 6.10 Désinfection thermique 25

7 Pompe de chauffage 25
- 7.1 Modifier la courbe caractéristique du circulateur chauffage 25

8 Autres réglages 26
- 8.1 Régler la puissance chauffage maximale 26
- 8.2 Régler la puissance chauffage minimale 27
- 8.3 Réglage du bloc d'interrupteurs du réglage de la chaudière 27

9 Vérifier le réglage du gaz 28
- 9.1 Conversion à une autre catégorie de gaz 28
- 9.2 Réglage du gaz (gaz naturel et gaz liquéfié) 28
- 9.2.1 Préparation 28
- 9.2.2 Méthode de réglage de la pression aux injecteurs 29
- 9.2.3 Méthode de réglage volumétrique 30

10 Protection de l'environnement et recyclage 30

11 Inspection et entretien 31
- 11.1 Consignes de sécurité pour l'inspection et la maintenance 31
- 11.2 Nettoyer le brûleur et les injecteurs 32
- 11.3 Nettoyer le corps de chauffe 33
- 11.4 Vase d'expansion 33
- 11.5 Contrôler les dispositifs de surveillance de l'évacuation des fumées 33
- 11.6 Vérifier le circuit d'eau chaude sanitaire 34
- 11.7 Accumulateur d'eau chaude sanitaire (BAL121/BAL151) 34
- 11.8 Anode 34
- 11.9 Pression de remplissage de l'installation de chauffage 34
- 11.10 Contrôler le câblage électrique 34
- 11.11 Contrôle des électrodes 34
- 11.12 Vidange du circuit de chauffage 34
- 11.13 Check-list pour les travaux de maintenance (procès-verbal de maintenance) 35

12 Anomalies 35
- 12.1 Défauts affichés sur l'écran 36
- 12.2 Contrôles anti-débordement 37
- 12.3 Sécurité collective des appareils V.M.C. 37

13 Valeurs de réglage du gaz 37

14 Compte-rendu de mise en service pour l'appareil 38

15 Déclaration de protection des données 39

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

Les mots de signalement des avertissements caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

DANGER

DANGER signale la survenue d'accidents graves à mortels en cas de non respect.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT signale le risque de dommages corporels graves à mortels.

PRUDENCE

PRUDENCE signale le risque de dommages corporels légers à moyens.

AVIS

AVIS signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes

Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Etape à suivre
→	Renvoi à un autre passage dans le document
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
–	Enumération / Entrée de la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Consignes générales de sécurité

⚠ Consignes pour le groupe cible

Cette notice d'installation s'adresse aux spécialistes en matière d'installations gaz et eau, de technique de chauffage et d'électricité. Les consignes de toutes les notices doivent être respectées. Le non-respect peut entraîner des dommages matériels, des dommages corporels, voire la mort.

- ▶ Lire les notices d'installation, de maintenance et de mise en service (générateur de chaleur, régulateur de chauffage, pompe, etc.) avant l'installation.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.
- ▶ Respecter les règlements nationaux et locaux, ainsi que les règles techniques et les directives.
- ▶ Documenter les travaux effectués.

⚠ Utilisation conforme à l'usage prévu

Le produit doit uniquement être utilisé pour le réchauffement de l'eau de chauffage et la production d'ECS dans les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire en circuit fermé.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

⚠ Comportement en cas d'odeur de gaz

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes!

- ▶ Éviter la formation de flammes ou d'étincelles :
 - – Ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
 - – Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecteur.
 - – Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.
- ▶ Fermer l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un poste situé à l'extérieur du bâtiment!

⚠ Danger de mort dû à l'intoxication par les fumées

Danger de mort en cas de fuites de fumées.

- ▶ Veiller à ce que les conduits des fumées et les joints ne soient pas endommagés.

⚠ Danger de mort par asphyxie due aux fuites de produits de combustion, si la combustion est insuffisante

Les fuites de produits de combustion peuvent entraîner des accidents mortels. En cas de conduits de fumisterie endommagés ou non étanches ou en cas d'odeur de produits de combustion, respecter les règles de comportement suivantes.

- ▶ Fermer l'arrivée du combustible.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Le cas échéant, avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Réparer immédiatement les dommages sur les conduits de fumisterie.
- ▶ Assurer l'alimentation en air de combustion.
- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ Assurer également une alimentation en air de combustion suffisante pour les générateurs de chaleur installés ultérieurement, par ex. les ventilateurs d'évacuation d'air ainsi que les ventilateurs de cuisine et climatiseurs avec évacuation de l'air vers l'extérieur.
- ▶ En cas d'alimentation en air de combustion insuffisante, ne pas mettre en marche le produit.

⚠ Installation, mise en service et maintenance

L'installation, la première mise en service et la maintenance doivent être exécutées par une entreprise spécialisée qualifiée.

- ▶ En fonctionnement cheminée : s'assurer que le local d'installation répond aux exigences en matière d'aération.
- ▶ Ne pas réparer, manipuler ni désactiver les éléments nécessaires à la sécurité.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange fabricant.
- ▶ Contrôler l'étanchéité des conduites de gaz après leur installation.

⚠ Travaux électriques

Les travaux électriques doivent être exécutés exclusivement par des spécialistes en installation électrique.

Avant de commencer les travaux électriques :

- ▶ Couper le courant sur tous les pôles et sécuriser contre tout réenclenchement involontaire.
- ▶ S'assurer que la tension secteur est débranchée.
- ▶ Avant de toucher des pièces sous tension : attendre au moins 5 minutes pour décharger les condensateurs.
- ▶ Respecter également les schémas de raccordement d'autres composants de l'installation.

⚠ Remise à l'utilisateur

Initier l'exploitant à la commande et aux conditions de fonctionnement de l'installation de chauffage lors de la remise.

- ▶ Expliquer la commande – insister tout particulièrement sur toutes les opérations relatives à la sécurité.
- ▶ Prêter particulièrement attention aux points suivants :
 - La transformation et la réparation doivent uniquement être réalisées par une entreprise qualifiée.
 - Une révision annuelle au minimum ainsi qu'un nettoyage et une maintenance en fonction des besoins sont nécessaires pour assurer un fonctionnement sûr et écologique.
 - Le générateur de chaleur ne doit fonctionner que si l'habillage est en place et fermé.
- ▶ Indiquer les conséquences possibles (dommages corporels voire danger de mort ou dommages matériels) liées à une révision, un nettoyage et une maintenance non effectués ou incorrects.
- ▶ Informer des dangers liés au monoxyde de carbone (CO) et recommander l'utilisation des détecteurs de CO.
- ▶ Remettre à l'exploitant les notices d'installation et d'utilisation en le priant de les conserver.

2 Informations sur le produit

2.1 Pièces fournies

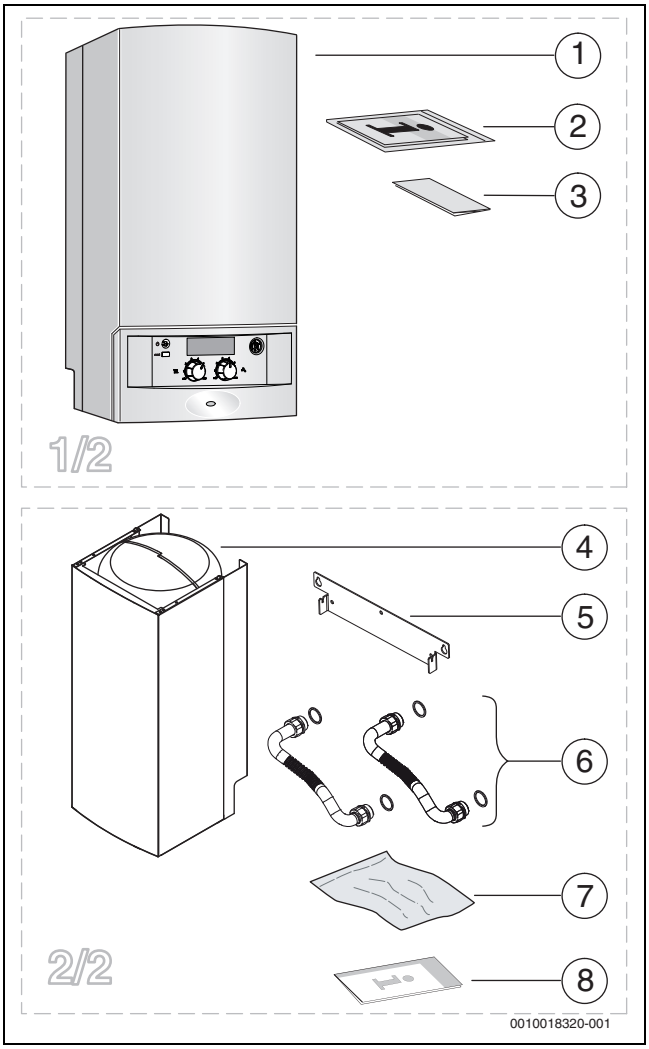


Fig. 1 Pièces fournies NGLS.../B50...

Emballage chaudière (1/2) :

[1] Chaudière murale à gaz
[2] Documents relatifs appareil
[3] Carte et conditions de garantie

Emballage ballon BIL50M (2/2) :

[4] Ballon
[5] Barre d'accrochage
[6] Tubes flexibles de raccordement
[7] Matériel de fixation et de raccordement
[8] Documents

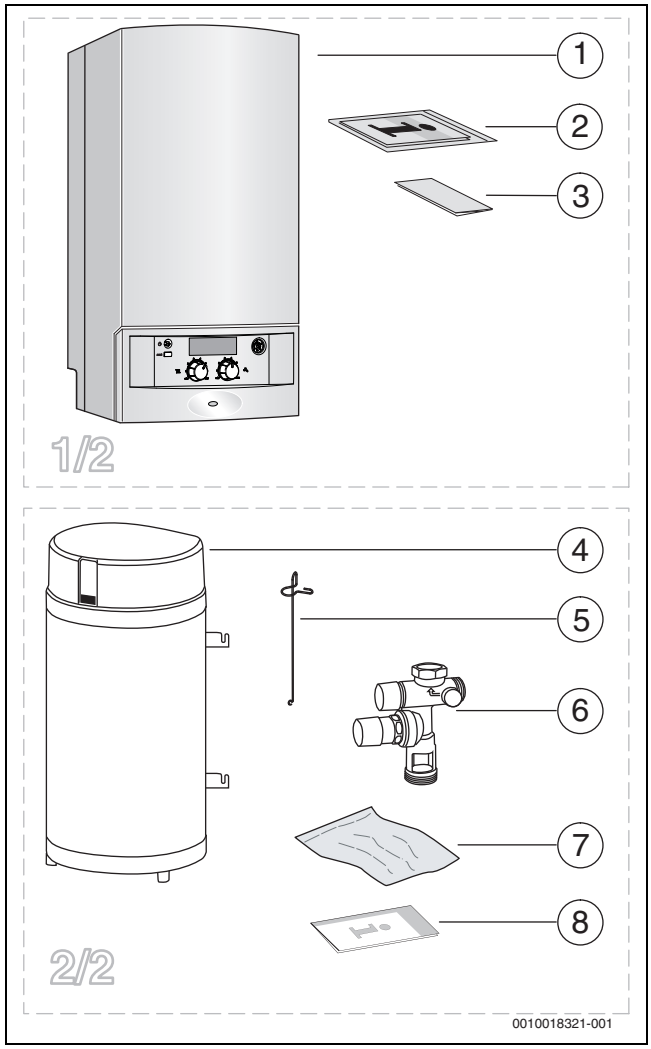


Fig. 2 Pièces fournies NGLS.../B121..., NGLS.../B151...

Emballage chaudière (1/2) :

[1] Chaudière murale à gaz
[2] Documents relatifs appareil
[3] Carte et conditions de garantie

Emballage ballon BAL121/151 (2/2) :

[4] Ballon
[5] Épingle fixation CTN
[6] Soupape sanitaire
[7] Jeu de douilles
[8] Documents

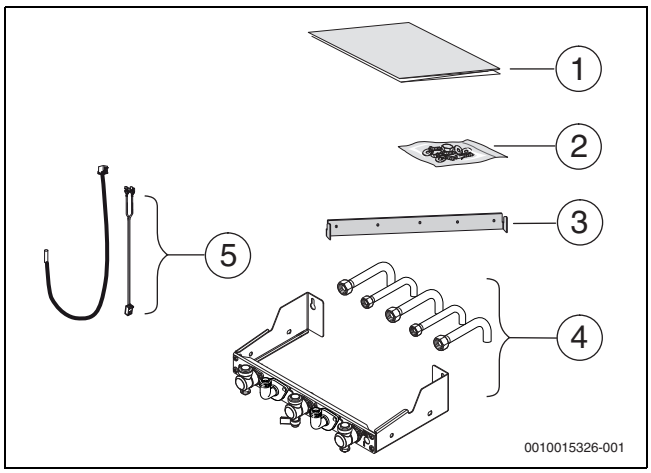


Fig. 3 Pièces fournies DOS GB5/1

Emballage plaque robinetterie DOS GB5/1 (en accessoire) :

[1] Gabarit
[2] Matériel de fixation (vis avec accessoires)
[3] Barre d'accrochage
[4] Plaque de raccordement de montage
[5] Faisceau CTN (BIL50M) et CTN ballon (BAL121/151)

Documents complémentaires pour le spécialiste (non joints à la livraison)

En complément les documents suivants sont disponibles :

- Vues en éclaté
- Instructions de service (pour le diagnostic/l'élimination des défauts et le contrôle de fonctionnement)

Ces documents sont disponibles sur demande auprès du centre d'assistance technique elm.leblanc. Vous trouverez l'adresse à contacter au dos de cette notice d'installation.

2.2 Utilisation conforme à l'usage prévu

Cette chaudière à tirage naturel est conçue pour être raccordée uniquement à un conduit commun à plusieurs logements d'un bâtiment existant, qui évacue les résidus de combustion hors de la pièce où est installée la chaudière. Elle prélève l'air comburant directement dans la pièce et est équipée d'un coupe-tirage antirefouleur. En raison de la perte d'efficacité que cela entraînerait, l'utilisation de cette chaudière dans d'autres conditions ferait augmenter la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement, et doit donc être évitée.

L'utilisation commerciale et industrielle de cet appareil pour la production de chaleur industrielle est absolument exclue.

2.3 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

CE Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible sur Internet : www.elmleblanc.fr.

2.4 Aperçu des groupes de gaz pouvant être utilisés

Indications du gaz d'essai avec code et groupe de gaz :

Indice de Wobbe (W_S) (15 °C)	Famille de gaz
11,4-15,2 kWh/m^3	Gaz naturel, type 2E+
20,2-21,3 kWh/m^3	Gaz liquéfié 3P

Tab. 2

2.5 Identification de produit

Plaque signalétique

La plaque signalétique contient des indications sur la puissance, des données d'homologation et le numéro de série du produit.

La position de la plaque signalétique est indiquée dans l'aperçu du produit dans ce chapitre.

Plaque signalétique supplémentaire

La plaque signalétique supplémentaire contient des indications sur le nom du produit et ses principales caractéristiques produit.

Elle est située sur le produit, à un endroit facilement accessible de l'extérieur.

2.6 Descriptif de l'appareil

- Chaudière murale gaz à brûleur atmosphérique, à tirage naturel B_{11BS} (ou V.M.C.) avec sonde S.P.O.T.T. (Système Permanent d'Observation du Tirage Thermique)
- Câble de raccordement au secteur sans fiche
- Afficheur de température de départ chauffage (LED)
- Allumage automatique
- Modulation de la puissance
- Sécurité totale par Cotronic avec contrôle par ionisation et électrovannes
- Aucun débit minimal d'eau de circulation
- Sonde de température et thermostat de surchauffe
- Limiteur de température dans le circuit électrique 24 V
- Circulateur chauffage avec indice d'efficacité énergétique (IEE) ≤ 0,23 et purgeur automatique
- Système antigel sur le circuit chauffage et sur le ballon d'eau chaude sanitaire
- Soupape de sécurité, manomètre, vase d'expansion
- Système antiblocage circulateur et vanne 3 voies
- Soupape de sécurité chauffage (P_{max} 3 bars)
- Soupape de sécurité sanitaire (P_{max} 7 bars)
- Dispositif de remplissage avec disconnecteur (sur BIL50M)
- Vanne 3 voies avec moteur
- Priorité sanitaire
- Ballon séparé de 48, 120 ou 150 litres

2.7 Accessoires

i

Voici la liste des accessoires spécifiques. Vous trouverez un aperçu complet de tous les accessoires disponibles dans notre catalogue.

- Dosseret de remplacement
- Thermostat d'ambiance par ex. TRL...
- Siphon à entonnoir avec tube d'évacuation et adaptateur n° 432
- Caches latéraux référence 8 716 771 482 0

2.8 Dimensions et distances minimales

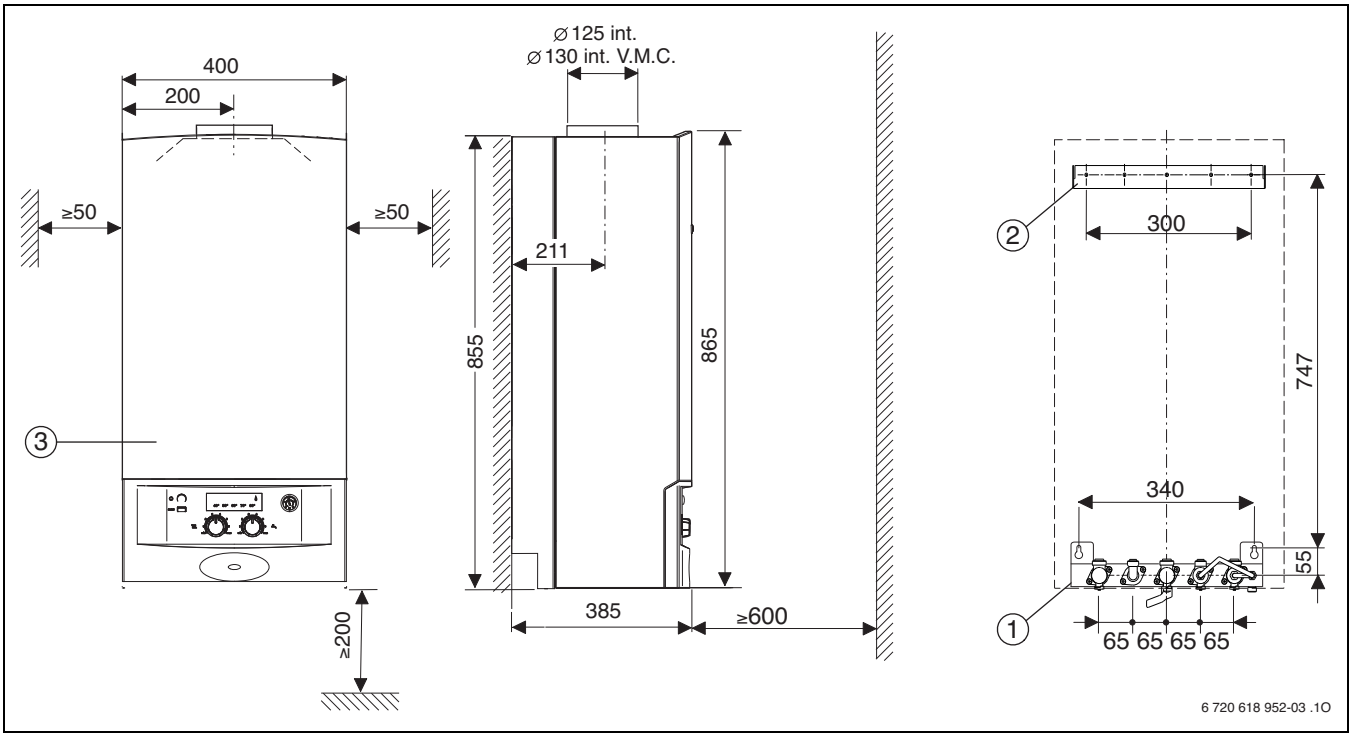


Fig. 4

[1] Plaque de raccordement de montage
[2] Barre d'accrochage
[3] Habillage

Pour les dimensions et distances minimales du ballon, consulter sa notice.

2.9 Structure de l'appareil

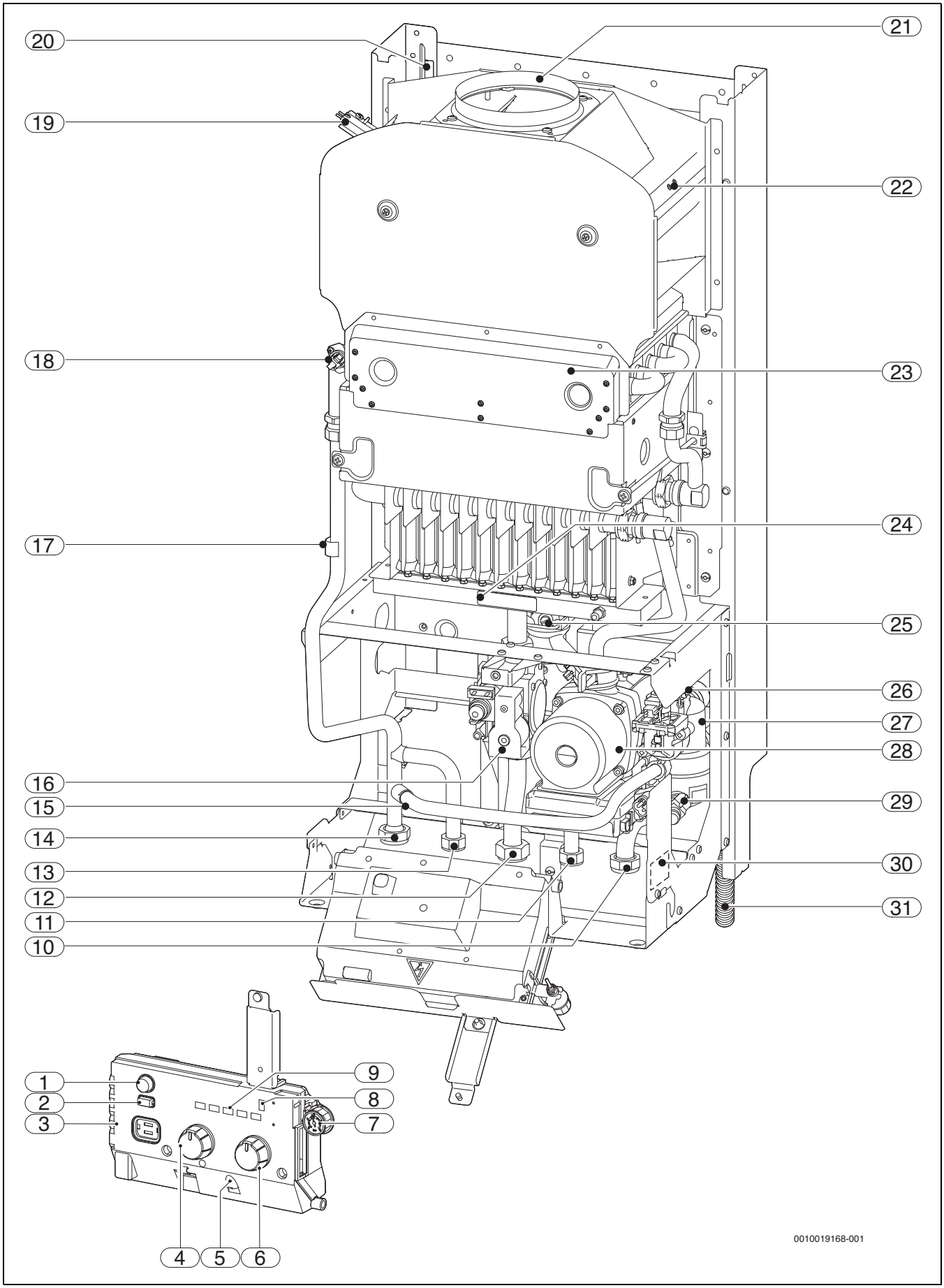


Fig. 5

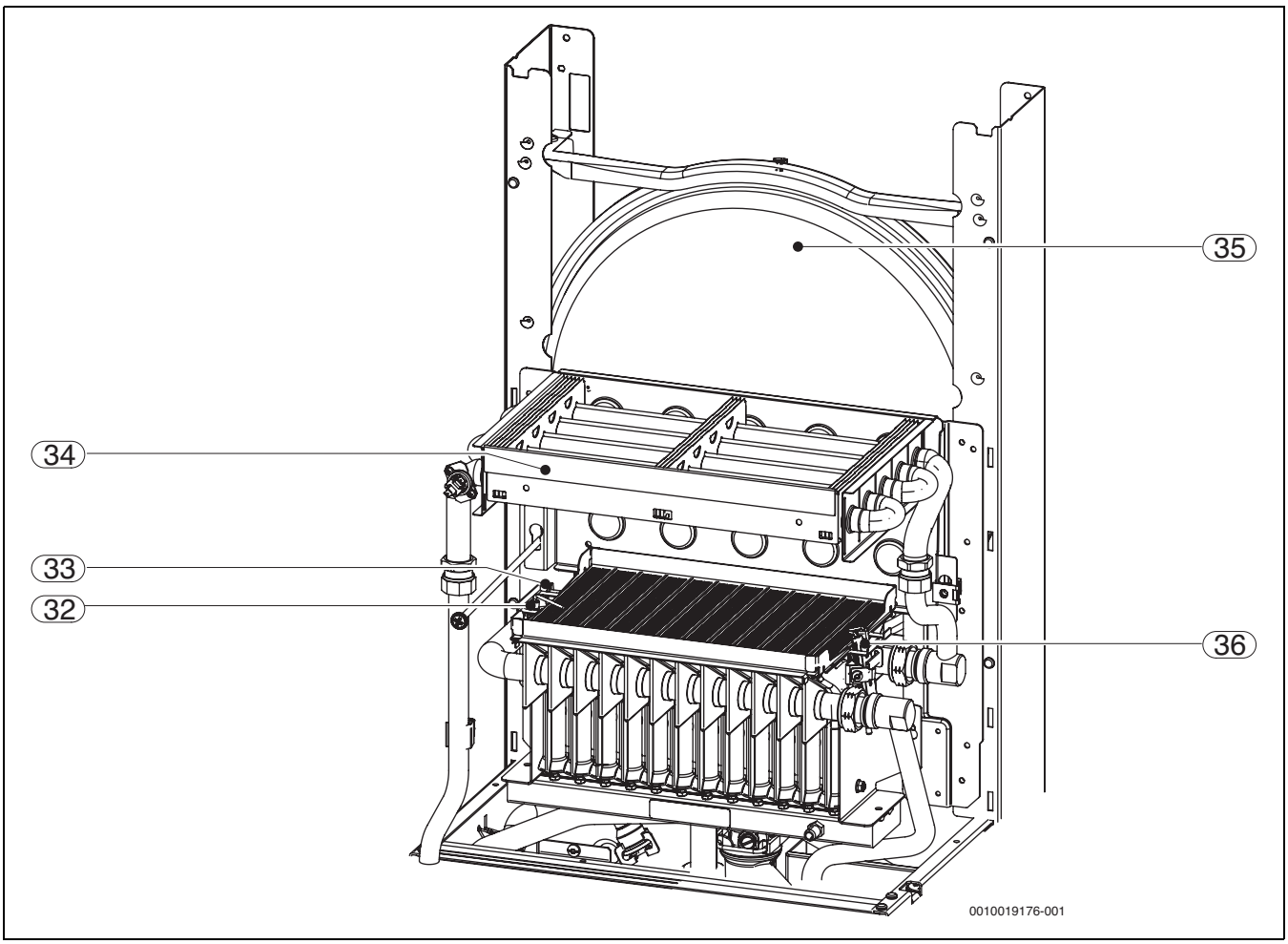


Fig. 6

Légende pour fig. 5 et 6:

[1] Interrupteur principal
[2] Touche Reset
[3] Tableau de commande (Cotronic)
[4] Sélecteur de température de départ chauffage
[5] Témoin de fonctionnement
[6] Sélecteur de température eau chaude sanitaire
[7] Manomètre
[8] Voyant de contrôle du fonctionnement du brûleur
[9] Afficheur de température de départ chauffage
[10] Retour chauffage
[11] Retour réchauffage accumulateur
[12] Arrivée gaz
[13] Départ réchauffage accumulateur
[14] Départ chauffage
[15] Tube by-pass
[16] Bloc gaz
[17] Sonde de température de départ chauffage
[18] Limiteur de surchauffe du corps de chauffe
[19] Sonde S.P.O.T.T. (Système Permanent d'Observation du Tirage Thermique) ou sonde V.M.C.
[20] Ouvertures pour montage mural
[21] Tuyau de fumées
[22] Buse coupe-tirage
[23] Corps de chauffe
[24] Brûleur avec rampe d'injecteurs
[25] Purgeur automatique
[26] Soupape de sécurité (circuit de chauffage)
[27] Vanne 3 voies
[28] Circulateur chauffage
[29] Robinet de vidange (circuit de chauffage)
[30] Plaque signalétique
[31] Tuyau de vidange de la soupape de sécurité chauffage
[32] Electrode de contrôle
[33] Surveillance de l'évacuation des produits de combustion (chambre de combustion)
[34] Obturateur produits de combustion (uniquement pour NGLS23-7XN5).
[35] Vase d'expansion (chauffage)
[36] Electrodes d'allumage

Pour la structure du ballon, consulter sa notice.

2.10 Schéma électrique

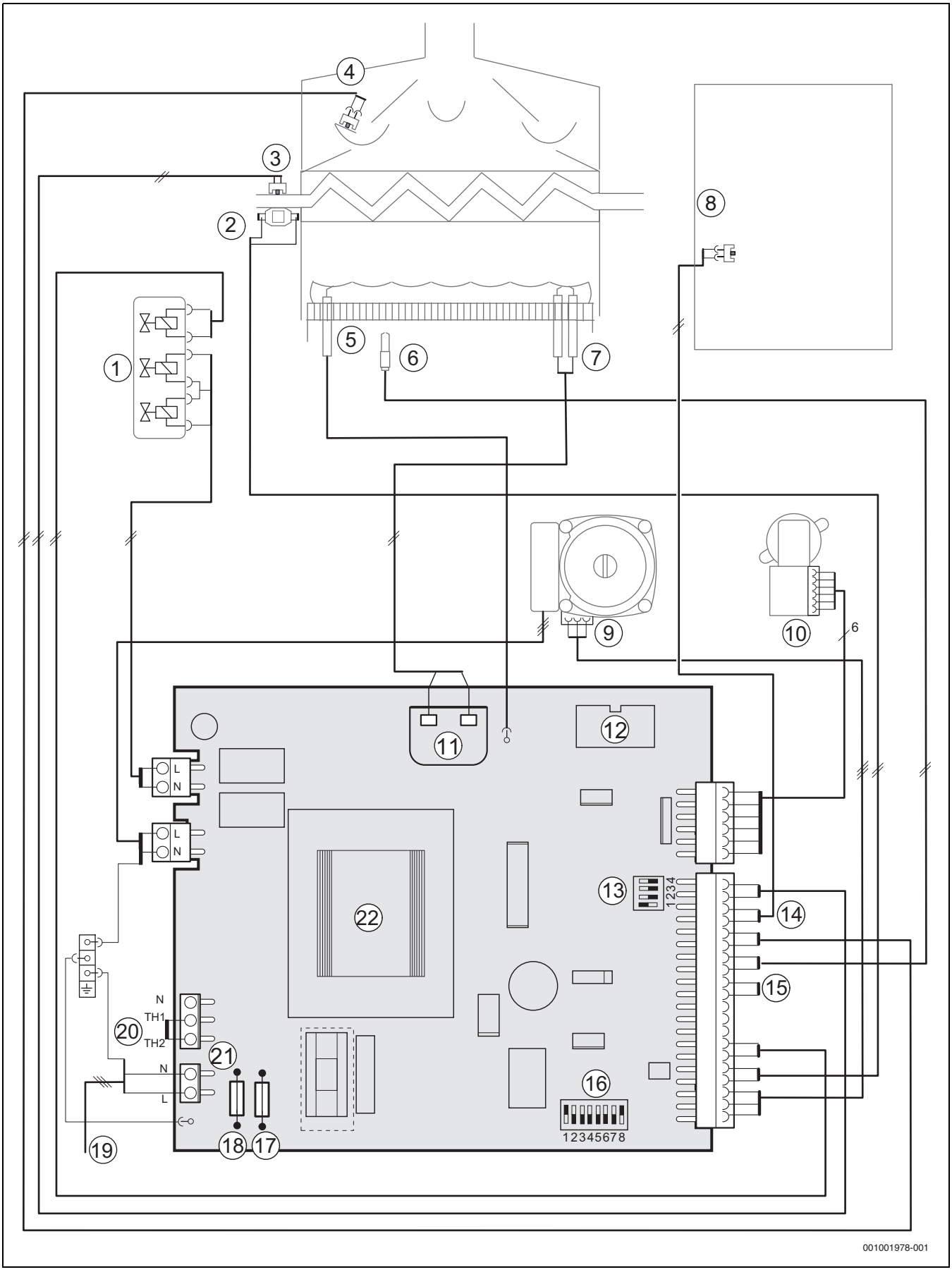


Fig. 7

Légende de la figure 7:
[1] Bloc gaz
[2] Limiteur de surchauffe du corps de chauffe
[3] Sonde de température de départ chauffage
[4] Sonde S.P.O.T.T. (Système Permanent d'Observation du Tirage Thermique) ou sonde V.M.C.
[5] Electrode de contrôle
[6] Surveillance de l'évacuation des produits de combustion (chambre de combustion)
[7] Electrode d'allumage
[8] Sonde de température accumulateur eau chaude sanitaire
[9] Circulateur chauffage
[10] Vanne 3 voies
[11] Transformateur d'allumage
[12] Raccordement Afficheur
[13] Bloc d'interrupteurs (réglage du circulateur)
[14] Raccordement de la sonde de température accumulateur eau chaude sanitaire (CTN)
[15] Shunt (modèles V.M.C. uniquement)
[16] Bloc d'interrupteurs (réglage de la chaudière)
[17] Fusible T 2,5 A
[18] Fusible T 2,5 A
[19] Câble de raccordement au secteur 230 V CA
[20] Raccordement TRL
[21] Bornier 230 V CA
[22] Transformateur

2.11 Caractéristiques techniques (chaudière)

Puissance	Unité	NGLS24/B50-7XN NGLS24/B121-7XN NGLS24/B151-7XN		NGLS23/B50-7XN5 NGLS23/B121-7XN5 NGLS23/B151-7XN5
		Gaz naturel	Gaz liquéfié	Gaz naturel
Puissance chauffage nominale max. (P_{max})	kW	24,0	24,0	23,0
Débit calorifique chauffage nominal max. (Q_{max})	kW	26,0	26,0	25,0
Puissance chauffage nominale min. (P_{min})	kW	11,0	11,0	11,0
Débit calorifique chauffage nominal min. (Q_{min})	kW	12,2	12,2	12,2
Puissance sanitaire nominale max. (P_{nW})	kW	24,0	24,0	23,0
Débit calorifique sanitaire nominal max. (Q_{nW})	kW	26,0	26,0	25,0
Puissance sanitaire nominale min.	kW	11,0	11,0	11,0
Débit calorifique sanitaire nominal min.	kW	12,2	12,2	12,2
Classe de rendement suivant directive 92/42/CEE		standard	standard	standard
Valeur débit calorifique gaz				
Gaz naturel G20 (H_i = 9,5 kWh/m^3)	m^3/h	2,7	–	2,6
Gaz naturel G25 (H_i = 8,1 kWh/m^3)	m^3/h	3,2	–	3,1
Gaz liquéfié (H_i = 12,9 kWh/kg)	kg/h	–	2,0	–
Pression admissible d'alimentation en gaz				
Gaz naturel G25	mbar	25	–	25
Gaz naturel G20	mbar	20	–	20
Gaz liquéfié	mbar	–	37	–
Vase d'expansion				
Pression de pré-gonflage	bar	0,3	0,3	0,3
Volume nominal du vase d'expansion selon EN 13831	l	4	4	4
Valeurs des fumées				
Débit d'air neuf requis	m^3/h	65	65	100
Tirage minimum requis	Pa	3,0	3,0	3,0
Température des fumées au débit calorifique chauffage nominal max./min.	°C	127/85	127/85	–
Débit massique des fumées au débit calorifique chauffage nominal max./min.	g/s	19,7/16,4	13,6/8,5	–
Température des fumées au débit calorifique sanitaire nominal max./min.	°C	127/85	127/85	–
Débit massique des fumées au débit calorifique sanitaire nominal max./min.	g/s	19,7/16,4	13,6/8,5	–
Classe NO_x	–	6	6	6

Puissance	Unité	NGLS24/B50-7XN NGLS24/B121-7XN NGLS24/B151-7XN Gaz naturel	Gaz liquéfié	NGLS23/B50-7XN5 NGLS23/B121-7XN5 NGLS23/B151-7XN5 Gaz naturel
Pertes				
Pertes à l'arrêt à ΔT30K	W	159	159	159
Rendements				
Rendement à charge 100% Pn (à température eau de 60-80 °C)	% de PCI	88,1	88,1	88,1
Rendement à charge partielle 30% Pn (à température eau de 35-45 °C)	% de PCI	89,7	89,7	89,7
Paramètres d'homologation				
N° d'ID produit	–	CE-1312CR6129		CE-1312CR6129
Catégorie de gaz (type de gaz)	–	II_{2E+3P}		I_{2E+}
Type d'installation	–	B_{11BS}		B_{11}V.M.C.
Généralités				
Alimentation électrique	CA ... V	230 (195-253)	230 (195-253)	230 (195-253)
Fréquence	Hz	50	50	50
Puissance absorbée max. en veille	W	3	3	3
Puissance absorbée en mode chauffage à débit calorifique nominal max. (sans circulateur chauffage)	W	13	13	13
Puissance absorbée en mode chauffage à débit calorifique nominal min. (sans circulateur chauffage)	W	11	11	11
Puissance absorbée circulateur chauffage	W	6 - 70	6 - 70	6 - 70
Puissance acoustique à Pmax	dB(A)	52	52	52
Type de protection	IP	X4D	X4D	X4D
Température max. de départ chauffage	°C	env. 90	env. 90	env. 90
Pression de service maximale admissible (P_{MS}) (chauffage)	bar	3	3	3
Plage de température ambiante	°C	0 - 50	0 - 50	0 - 50
Capacité circuit chauffage de l'appareil	l	2,7	2,7	2,7
Poids Chaudière	kg	34	34	34
Poids de la plaque de robinetterie	kg	2,0	2,0	2,0
Dimensions L x H x P	mm	400 x 865 x 385	400 x 865 x 385	400 x 865 x 385

Tab. 3

2.12 Caractéristiques techniques (chaudière+ballon)

	Unité	NGLS..B50..	NGLS..B121..	NGLS..B151..
Accumulateur d'eau chaude sanitaire				
Confort sanitaire suivant EN13203-1	–	***	***	***
Contenance utile	l	48	113	146
Température d'eau chaude sanitaire	°C	40-70	40-70	40-70
Pression d'eau chaude max. admissible	bar	7,0	7,0	7,0
Débit spécifique suivant EN 13203-1 (ΔT = 30K)	l/min	11,8	17,1	20,6
Généralités du ballon				
Constante de refroidissement	Wh/24h l K	0,693	0,303	0,257
Poids à vide	kg	19,75	58	65
Poids en service	kg	69,75	180	220
Dimensions H × L × P	mm	889 × 352 × 380	982 × 550 × 550	1161 × 550 × 550

Tab. 4

2.13 Références des chaudières et des ballons

Référence chaudière + ballon	=	Référence chaudière seule	+	Référence ballon seul
7716705078 NGLS24/B50-7XN	=	8716774103 NGLS 24/B...-7XN	+	7716704514 BIL 50 M
7716705079 NGLS24/B121-7XN	=	8716774103 NGLS 24/B...-7XN	+	7716704223 BAL 121
7716705080 NGLS24/B151-7XN	=	8716774103 NGLS 24/B...-7XN	+	7716704718 BAL 151
7716705081 NGLS23/B50-7XN5	=	8716774104 NGLS 23/B...-7XN5	+	7716704514 BIL 50 M
7716705082 NGLS23/B121-7XN5	=	8716774104 NGLS 23/B...-7XN5	+	7716704223 BAL 121
7716705083 NGLS23/B151-7XN5	=	8716774104 NGLS 23/B...-7XN5	+	7716704718 BAL 151

Tab. 5

3 Règlements

Pour que l'installation et le fonctionnement du produit soient conformes aux règlements, respecter tous les règlements nationaux et régionaux en vigueur ainsi que les règles et directives techniques.

Le document 6720807972 contient des informations relatives aux règlements en vigueur. Il est possible d'utiliser la recherche de documents sur notre site Internet pour l'affichage. L'adresse Internet est indiquée au dos de cette notice.

4 Installation

AVERTISSEMENT

Danger de mort dû au risque d'explosion !

Une fuite de gaz peut provoquer une explosion.

- ▶ Les travaux réalisés sur les conduits de gaz doivent être confiés exclusivement à un professionnel qualifié.
- ▶ Avant d'effectuer des travaux sur des conduits de gaz : fermer le robinet de gaz.
- ▶ Remplacer les joints usés par de nouveaux joints.
- ▶ Après des opérations sur des conduites de gaz : effectuer un contrôle d'étanchéité.

AVERTISSEMENT

Danger de mort par intoxication !

Une fuite de fumées peut provoquer des intoxications.

- ▶ Effectuer un contrôle d'étanchéité après avoir travaillé sur les pièces d'évacuation des fumées.

AVERTISSEMENT

Risque de blessures due au chutes des conduits !

- ▶ Avant toute intervention prendre les mesures de sécurité nécessaires pour éviter les chutes des conduits vers l'extérieur du bâtiment.

⚠ Installation conforme

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité visé par un **organisme habilité par le ministre chargé de la sécurité du gaz** (arrêté du 23 février 2018 qui abroge l'arrêté du 2 août 1977) :

- modèle 1 : Cerfa n°16025*01
 Certificat de conformité installation de gaz à usage collectif
- modèle 2 : Cerfa n°16026*01
 Certificat de conformité pour une installation individuelle de gaz
- modèle 3 : Cerfa n°16027*01
 Certificat de conformité pour une installation de gaz de production collective de chaud, de froid et/ou d'électricité.

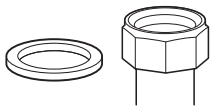
L'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié pour les opérations concernées, dans le respect de la présente notice et des prescriptions applicables. Le non-respect des prescriptions peut entraîner des dommages matériels et/ou des dommages personnels, voire la mort.

- ▶ Vérifier que le contenu de la livraison n'est pas endommagé. N'utiliser que des pièces en parfait état.
- ▶ Respecter les instructions de la présente notice.
- ▶ Avant tous travaux : couper l'alimentation en gaz en amont de l'appareil à installer.
- ▶ Ne pas réutiliser les pièces remplacées !
- ▶ Les composants ont été conçus pour un usage bien défini. Leur utilisation pour un tout autre usage est interdite.
- ▶ N'utiliser que les joints fournis avec cet appareil.

A l'issue des travaux l'installateur est tenu de réaliser les essais d'étanchéité prévus par la réglementation applicable et notamment ceux exigés par l'article 20 de l'arrêté du 23 février 2018 relatifs à l'étanchéité de l'installation de gaz. Les modalités de vérification de cette étanchéité sont décrites dans le guide général « Installations de gaz » élaboré par le CNPG et mentionné à l'article 5 de l'arrêté du 23 février 2018.

- ▶ Vérifier l'étanchéité suivant les modalités décrites précédemment.

⚠ Tenir compte du couple de serrage !



G 1/2"	Nm 20	
G 1/2"	Nm 30	
G 3/4"	Nm 30	
G 1"	Nm 40	

Tab. 6 Couples de serrage standard

Les autres couples de serrage sont précisés au cas par cas.

4.1 Conditions

- ▶ Respecter l'ensemble des règlements nationaux et régionaux ainsi que des règles et directives techniques applicables.
- ▶ Recueillir toutes les autorisations requises (fournisseurs de gaz, etc.).
- ▶ Respecter les exigences de l'administration compétente en matière de construction, par ex. en cas d'utilisation d'un dispositif de neutralisation des condensats (accessoire).
- ▶ Transformer des installations de chauffage ouvertes dans les systèmes fermés.
- ▶ Ne pas utiliser d'éléments de chauffage et de conduites galvanisés.

Accumulateur d'eau chaude sanitaire

- ▶ N'utiliser l'accumulateur d'eau chaude sanitaire que pour réchauffer de l'eau sanitaire.
 - pH 6,5 à 9,5
 - Teneur en chlorure < 250 mg/l
 - Dureté totale < 27°f (TH)

 Si la dureté de l'eau est supérieure à 27°f (TH), la mise en place d'un adoucisseur approprié est nécessaire au bon fonctionnement de l'installation.

Chauffages par gravité

▶ Raccorder l'appareil via la bouteille de mélange hydraulique avec le décanteur de boues au réseau de tuyaux existant.

Canalisations en matières plastiques

En présence de systèmes de canalisation en matières plastiques, prévoir une longueur minimale de 1 mètre en tubes cuivre entre la chaudière et les branchements PER.

Utilisation d'un thermostat asservi à la température ambiante

▶ Ne monter aucune vanne de thermostat sur l'élément de chauffage de la pièce de commande.

Température de surface

La température maximale de la surface de l'appareil est inférieure à 85 °C. Il n'est donc pas nécessaire de prendre des mesures de protection particulières pour les matériaux et meubles encastrés combustibles. En cas de divergence, respecter les prescriptions nationales applicables en la matière.

⚠ Air de combustion/air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité du générateur de chaleur.

▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (solvants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité du générateur de chaleur.

Produits antigel

Pour protéger l'ensemble de l'installation de chauffage des risques de gel, il est conseillé d'ajouter un produit antigel et anticorrosion à l'eau de chauffage compatible tous métaux et matériaux de synthèse ou naturel, solution tampon à PH neutre.

Les produits figurant dans le tableau suivant sont agréés ; le dosage préconisé par le fabricant doit être scrupuleusement respecté, selon le type d'installation rencontré :

Nom	Concentration
Bionibagel	45 %
Fernox Alphi - 11	25 - 40 %
Glythermin NF	20 - 62 %
Varidos FSK	22 - 55 %

Tab. 7

Produits anticorrosion

Pour protéger l'ensemble de l'installation de chauffage des risques de corrosion, il est impératif d'ajouter un produit anticorrosion à l'eau de chauffage compatible tous métaux et matériaux de synthèse ou naturel, solution tampon à PH neutre.

Les produits figurant dans le tableau suivant sont agréés ; le dosage préconisé par le fabricant doit être scrupuleusement respecté, selon le type d'installation rencontré :

Nom	Concentration
Bionibal	1 - 2 %
Fernox F1	0,5 %
Nalco 77381	1 - 2 %
Sentinel X 100	1,1 %

Tab. 8

Produits d'étanchéité ou détergents

Ne pas utiliser ce type de produits dans l'installation. Ils risquent d'endommager l'appareil.

Mitigeurs et mélangeurs thermostatiques

Tous les mitigeurs et les mélangeurs thermostatiques peuvent être utilisés.

4.2 Contrôler la capacité du vase d'expansion

Le diagramme ci-dessous permet d'établir une estimation approximative afin de constater si la capacité du vase d'expansion intégré est suffisante ou s'il est nécessaire de prévoir un vase d'expansion supplémentaire (ne s'applique pas au plancher chauffant).

Les paramètres de base suivants ont été pris en compte dans les courbes caractéristiques :

- 1 % de la quantité d'eau dans le vase d'expansion ou 20 % du volume nominal du vase d'expansion
- Hystérésis de 0,5 bar pour la soupape de sécurité chauffage
- La pression de gonflage du vase d'expansion correspond à la hauteur statique de l'installation au dessus de l'appareil.
- Pression de service maximale : 3 bars

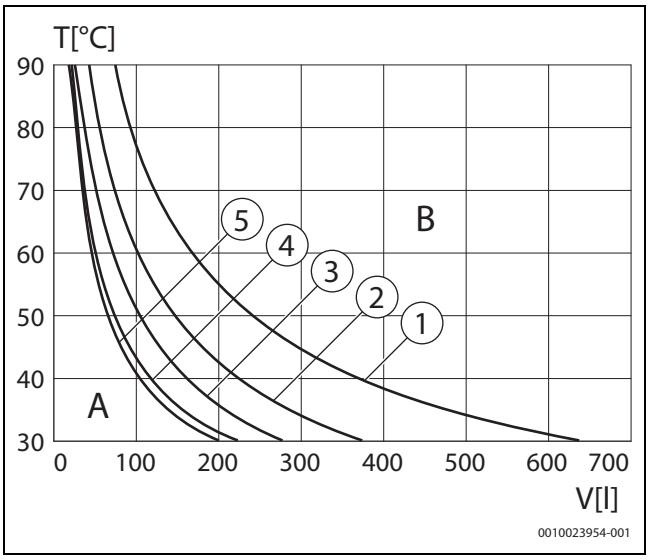


Fig. 8 Courbes caractéristiques du vase d'expansion (Pression de prégonflage 0,3 bar)

[1] Pression de remplissage 0,3 bar
[2] Pression de remplissage 0,75 bar
[3] Pression de remplissage 1,0 bar
[4] Pression de remplissage 1,2 bar
[5] Pression de remplissage 1,3 bar

A Plage de travail du vase d'expansion
B Vase d'expansion supplémentaire nécessaire
T Température de départ chauffage
V Capacité de l'installation en litres

▶ A proximité de la zone limite : déterminer la dimension exacte du vase.

▶ Si le point d'intersection se situe à droite à côté de la courbe : installer un vase d'expansion supplémentaire.

4.3 Lieu d'installation

Instructions concernant le local d'installation

- ▶ Respecter la réglementation en vigueur.
- ▶ Respecter les instructions d'installation concernant les dimensions minimales pour l'évacuation des fumées.

Raccordement cheminée

Il est conseillé de prévoir un dispositif susceptible de recueillir les condensations de la cheminée.

La partie horizontale doit avoir une pente d'au moins 3° (5,2 %) vers le haut.

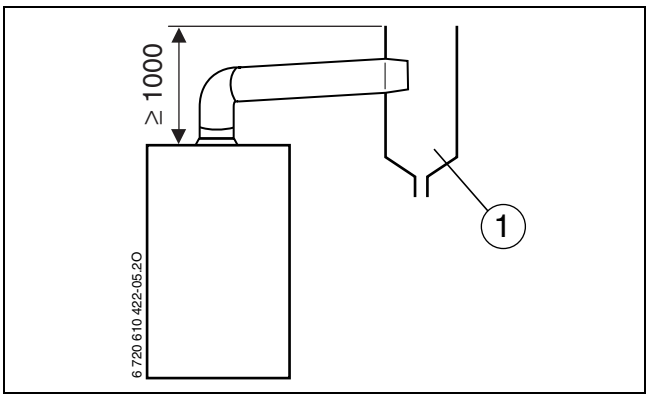


Fig. 9

[1] Pot de décantation

Pour garantir l'évacuation correcte des produits de combustion, la hauteur minimale de la cheminée ne doit pas être inférieure à 1 m.

4.4 Montage de la plaque de robinetterie (DOS GB5/1)

Définir l'emplacement de l'appareil en tenant compte des contraintes suivantes :

- Éloignement maximal de toute déformation de surface telle que tuyau, gaine encorbellement, etc.

Il faut prévoir un dégagement de 200 mm sous la chaudière pour le tableau électrique.

- ▶ Placer le gabarit au mur
- ▶ Percer les 2 trous de fixation Ø 8 pour la barre d'accrochage et 2 autres pour la plaque de robinetterie.
- ▶ Placer les 4 chevilles dans les trous.
- ▶ Percer si nécessaire le trou pour la ventouse.
- ▶ Monter la barre d'accrochage avec les 2 vis.
- ▶ Placer les 2 autres vis dans les trous inférieurs.
- ▶ Monter la plaque de robinetterie.
- ▶ Mettre à niveau l'ensemble.
- ▶ Serrer les 4 vis.
- ▶ Installer le ballon en suivant les instructions contenues dans sa notice technique.

Ne pas oublier de retirer les bouchons de protection de tous les raccords et placer les joints d'origine fournis avec nos appareils.

AVIS

Risque de contraintes mécaniques excessives sur les tubes de l'appareil !

- ▶ Respecter les cotes de perçage entre la barre d'accrochage et la plaque de robinetterie.

4.5 Raccordement hydraulique

Afin d'éviter des contraintes mécaniques sur les raccords, il est recommandé de laisser les tuyauteries libres de collier sur 30 à 50 cm de longueur avant la jonction avec l'appareil.

Circuit sanitaire

La pression statique ne doit pas dépasser 7 bars.

Dans le cas contraire :

- ▶ Prévoir obligatoirement sur l'installation un limiteur de pression.

AVERTISSEMENT

- ▶ Ne fermer en aucun cas la soupape de sécurité.
- ▶ Poser l'écoulement de la soupape de sécurité avec une pente.
- ▶ Raccorder l'écoulement vers une canalisation qui doit être à écoulement visible.

Les tuyauteries et robinetteries sanitaires doivent être prévues pour assurer un débit d'eau suffisant aux postes de puisage, selon la pression d'alimentation.

Circuit chauffage

AVERTISSEMENT

- ▶ Ne fermer en aucun cas la soupape de sécurité.
- ▶ Poser l'écoulement de la soupape de sécurité avec une pente.

- ▶ Pour vidanger l'installation, monter un robinet de vidange au point le plus bas de l'installation.
- ▶ Monter un purgeur d'air au point le plus haut.

Circuit gaz

- ▶ Les tuyauteries gaz doivent être de dimensions suffisantes pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil.

4.6 Montage de la chaudière

AVIS

La présence de particules ou graisses dans l'installation peuvent à plus ou moins longue échéance perturber le bon fonctionnement de l'appareil.

- ▶ Avant de monter l'appareil sur la plaque de robinetterie, procéder au nettoyage de l'installation par circulation d'eau.

4.6.1 Enlever l'habillage

L'habillage est fixé avec deux vis afin d'éviter le démontage de celui-ci par des personnes non habilitées (sécurité contre les risques électriques).

- ▶ Toujours fixer l'habillage avec ces vis.

- ▶ Desserrer les 2 vis situées sous la chaudière.
- ▶ Tirer vers l'avant la partie inférieure de l'habillage et le soulever légèrement vers le haut.

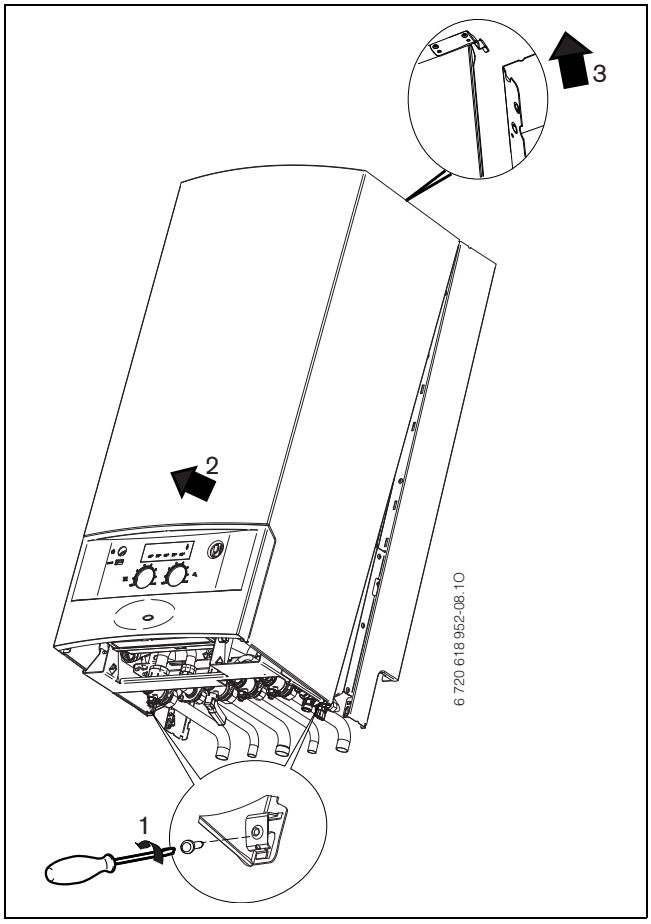


Fig. 10

4.6.2 Suspendre l'appareil

- ▶ Retirer les bouchons de protections sur la plaque de robinetterie et sur l'appareil.
- ▶ Placer des joints au niveau des raccordements de la plaque de robinetterie.
- ▶ Placer l'appareil en engageant les encoches supérieures dans les crochets de la barre d'accrochage.
- ▶ Si la plaque de robinetterie est munie d'un trou fileté, verrouiller la patte [1] à l'aide de la vis [2] fournit dans le sachet d'accessoire.

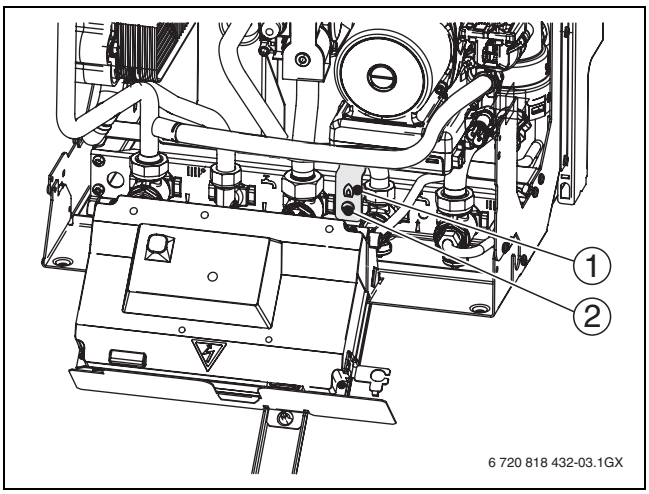


Fig. 11

Dans le cas d'une plaque de robinetterie avec robinets vissés, la patte [1] ne peut être utilisée et doit être démontée.

- ▶ Serrer les écrous sur la robinetterie.

Pour faciliter le montage de la chaudière vous pouvez utiliser les poignées fournies en S.A.V.
réf. 8 716 760 027 0.

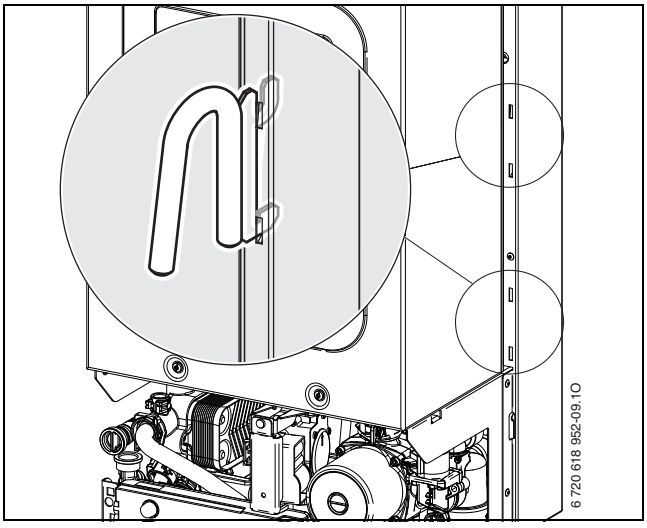


Fig. 12

4.7 Raccordement soupape de sécurité chauffage

La soupape de sécurité chauffage a pour but de protéger la chaudière et toute l'installation contre les surpressions éventuelles. Elle est réglée en usine pour que son fonctionnement intervienne lorsque la pression dans le circuit atteint environ 3 bars.

- ▶ Raccorder le tube de vidange de la soupape chauffage vers une canalisation qui doit être à écoulement visible.

4.8 Siphon à entonnoir Accessoire n° 432

Afin de pouvoir évacuer de façon sûre l'eau sortant des soupapes de sécurité et les condensats, il est possible d'utiliser l'accessoire n° 432.

- ▶ Réaliser le système d'évacuation à partir de matériaux résistants à la corrosion.
- ▶ Monter l'évacuation directement sur le raccord DN 40 côté bâtiment.

PRUDENCE

- ▶ Ne pas modifier ou fermer le système d'évacuation.
- ▶ Ne poser les flexibles qu'en direction descendante.

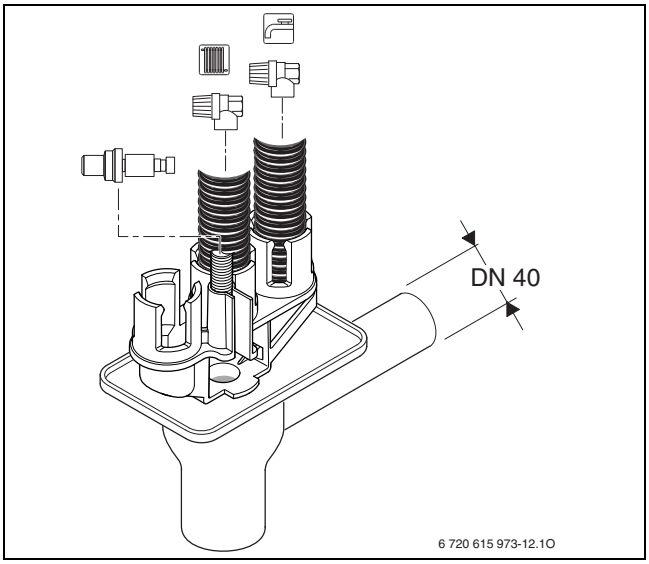


Fig. 13

4.9 Evacuation des fumées

4.9.1 Appareils NGLS24/B...-7XN

Pour éviter une corrosion éventuelle, n'utiliser que des conduites d'évacuation des fumées en aluminium. Poser les conduites d'évacuation des fumées de manière étanche.

- ▶ Déterminer la section de la cheminée conformément à la réglementation des appareils cheminées.

4.9.2 Raccordement à une cheminée avec V.M.C. (NGLS23/B...-7XN5)

Le raccordement à une cheminée V.M.C., de modèle agréé, devra être réalisé avec un coude en aluminium, ou un coude flexible de diamètre respectant la réglementation en vigueur.

- ▶ Réaliser le raccordement de longueur aussi réduite que possible, en évitant l'utilisation des coudes «brusques».
- ▶ Régler le volume d'extraction à la bouche à la puissance de l'appareil.
- ▶ Monter les tuyaux de fumées de façon étanche.

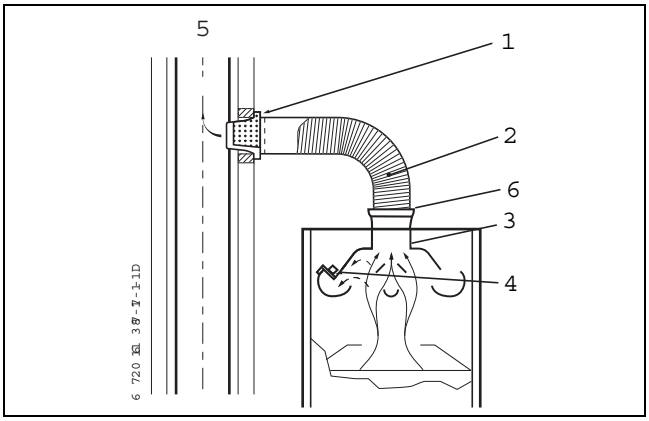


Fig. 14

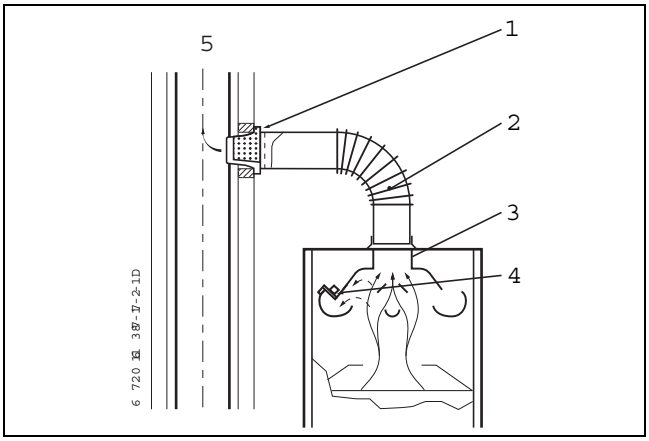


Fig. 15

Légende pour figures 14 et 15:

[1] Bouche de la cheminée de volume d'extraction réglable
[2] Tuyau de fumées
[3] Bouche de fumées à la chaudière
[4] Dispositif de sécurité individuelle V.M.C.
[5] Cheminée V.M.C.
[6] Manchette pour adapter les différences de diamètre entre bouche et tuyau

4.10 Contrôler les raccords

Raccordements en eau

- ▶ Ouvrir le robinet de départ de chauffage et le robinet de retour de chauffage et remplir l'installation de chauffage.
- ▶ Purger les radiateurs.
- ▶ Contrôler l'étanchéité des circuits et des raccordements (pression d'essai: maximum 2,5 bars sur le manomètre).
- ▶ Ouvrir le robinet d'eau froide de l'appareil et le robinet d'eau chaude d'un point de puisage de l'installation, jusqu'à ce que de l'eau sorte (pression d'essai : 7 bars maxi).
- ▶ Vérifier l'étanchéité de toutes les jonctions du circuit.

Circuit gaz

- ▶ Fermer le robinet d'arrivée de gaz, afin d'éviter tout dommage sur la robinetterie de gaz en cas de pression excessive.
- ▶ Contrôler l'étanchéité de la canalisation de gaz jusqu'au robinet de barrage (pression d'essai maximale: 150 mbars).
- ▶ Avant de rouvrir le robinet gaz, baisser la pression de l'installation.

4.11 Montage de l'habillage

L'habillage est fixé avec deux vis afin d'éviter le démontage de celui-ci par des personnes non habilitées (sécurité contre les risques électriques).

- ▶ Toujours fixer l'habillage avec ces vis.

- ▶ Poser l'habillage en s'assurant que les 2 pattes supérieures de celui-ci s'engagent correctement dans les encoches des montants de dosseret.
- ▶ Visser les 2 vis situées sous la chaudière jusqu'au maintien de celui-ci.

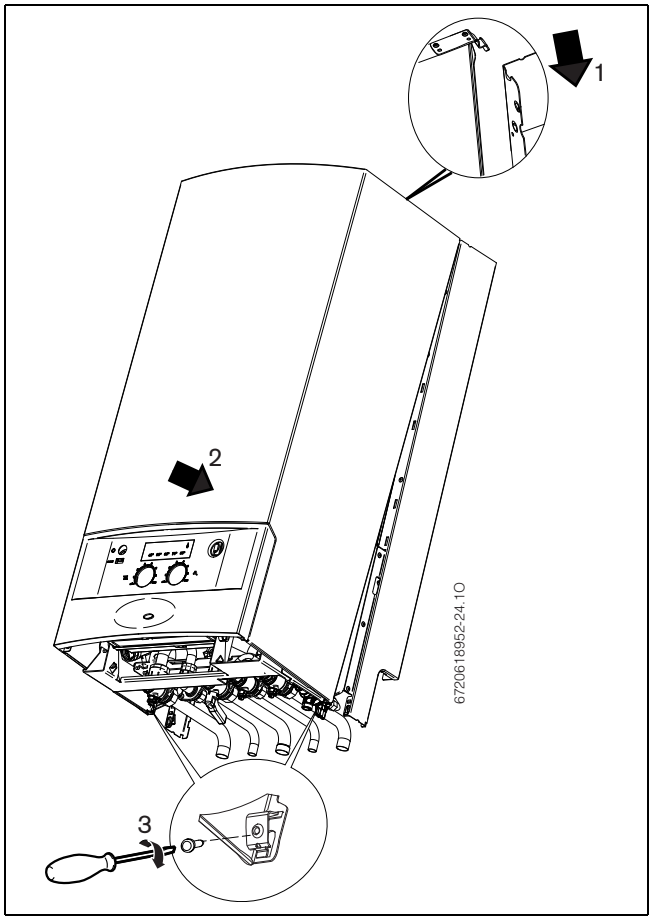


Fig. 16

4.12 Montage du ballon

Pour le montage du ballon, consulter sa notice.

5 Raccordement électrique

5.1 Indications générales

AVERTISSEMENT

Danger de mort par électrocution !

Tout contact avec des pièces électriques sous tension peut provoquer une électrocution.

- ▶ Avant d'intervenir sur les pièces électriques : couper l'alimentation électrique (fusible / disjoncteur) sur tous les pôles et la sécuriser contre toute réactivation accidentelle.

Tous les organes de régulation, de commande et de sécurité de l'appareil sont fournis prêts à l'emploi, câblés et contrôlés.

Le raccordement électrique doit être conforme aux règlements concernant les installations électriques à usage domestique; notamment la chaudière doit être obligatoirement raccordée à la terre.

Dans les pièces contenant une baignoire ou une douche, l'appareil ne doit être raccordé que via un disjoncteur différentiel.

Aucun autre appareil électrique ne doit être raccordé au câble de l'appareil.

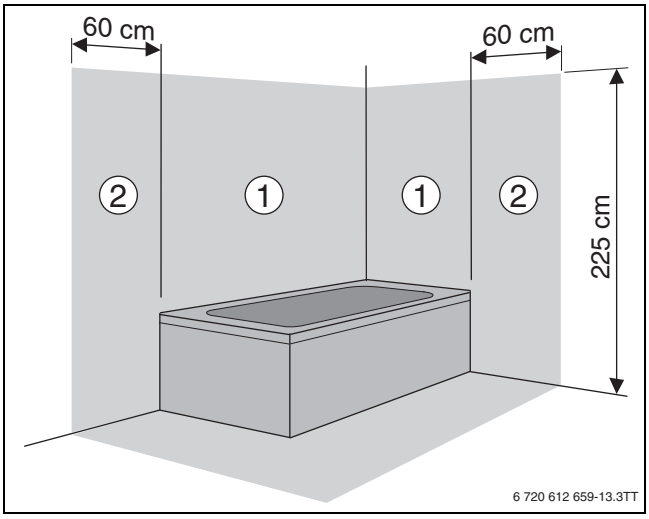


Fig. 17

[1] Périmètre de protection 1, directement au-dessus de la baignoire
[2] Périmètre de protection 2, rayon de 60 cm autour de la baignoire/ douche

Réseau biphasé (réseau IT)

- ▶ Utiliser le transformateur d'isolement (réf. 7 719 002 301).

Fusibles

L'appareil est protégé par deux fusibles. Ils se trouvent sur le circuit imprimé (→ figure 7, page 10).

Des fusibles de rechange sont situés au dos du couvercle (→ figure 18).

5.2 Raccordement au secteur de l'appareil

▶ Raccorder le câble du tableau de commande au secteur par l'intermédiaire d'un disjoncteur de sécurité à coupure bipolaire de préférence ou, au moins, un interrupteur de commande bipolaire, ayant une distance d'ouverture de 3 mm. Le raccordement à la terre est impératif.

Si la longueur du câble est insuffisante, le démonter (→ chapitre 5.4, page 21).

5.3 Raccordement des accessoires

Ouvrir le tableau de commande

AVIS

Les résidus de câbles peuvent endommager le tableau de commande.

▶ Ne dénuder le câble qu'à l'extérieur du tableau de commande.

Pour effectuer les raccordements électriques et configurer le bloc d'interrupteurs de réglage du type d'appareil ou du circulateur, le tableau de commande doit être rabattu et ouvert du côté des raccordements.

▶ Enlever l'habillage (→ chapitre 4.6.1, page 16).
▶ Dévisser la vis et basculer le tableau Cotronic.

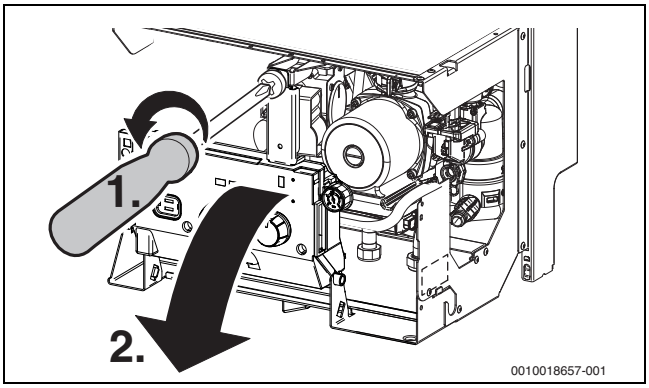


Fig. 18

▶ Retirer les quatre vis, débrancher le câble et retirer le couvercle.

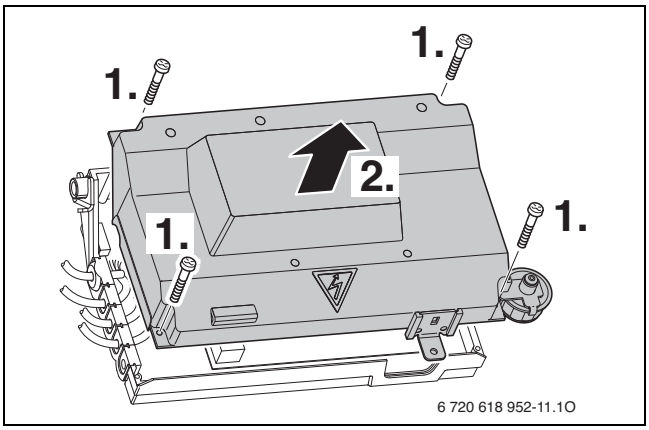


Fig. 19

▶ Pour assurer une protection efficace contre les projections d'eau (IP), raccourcir le serre-câbles selon le diamètre du câble.

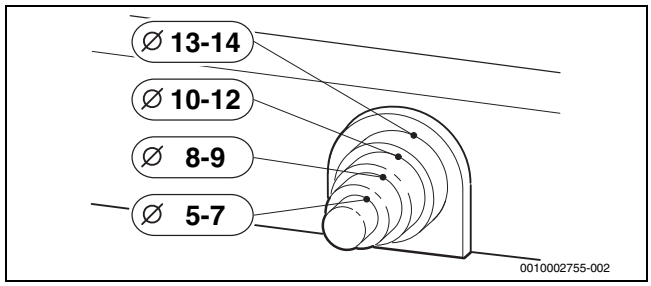


Fig. 20

▶ Faire passer le câble par le serre-câbles et raccorder de manière correcte.
▶ Fixer le câble avec le serre-câble.

AVIS

Des projections d'eau peuvent endommager le tableau de commande.

▶ Recouvrir le tableau de commande avant de travailler sur les parties hydrauliques.

5.3.1 Raccorder la régulation de chauffage et les commandes à distance

L'appareil ne peut être utilisé qu'en combinaison avec un thermostat elm.leblanc.

Raccordement d'un thermostat (TRL...) en 230 V

Le thermostat doit être adapté à la tension du réseau (de l'appareil de chauffage) et ne doit pas disposer de son propre raccordement à la masse.

▶ Couper le passage du serre-câble à une section adaptée au diamètre du câble utilisé.
▶ Retirer le cavalier entre TH1 et TH2.
▶ Faire passer le câble par le serre-câble et raccorder le thermostat à TH1 et TH2.

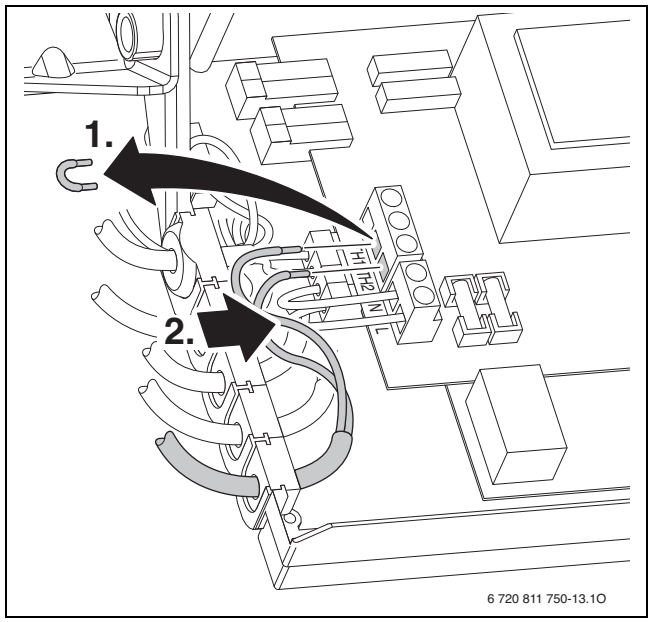


Fig. 21 Raccordement du TRL .. (230 V CA, retirer le calier entre TH1 et TH2)

5.3.2 Raccordement du système V.M.C. collective

Les appareils à gaz raccordés à une extraction mécanique doivent être munis d'un relais DSC (Dispositif de Sécurité Collectif).

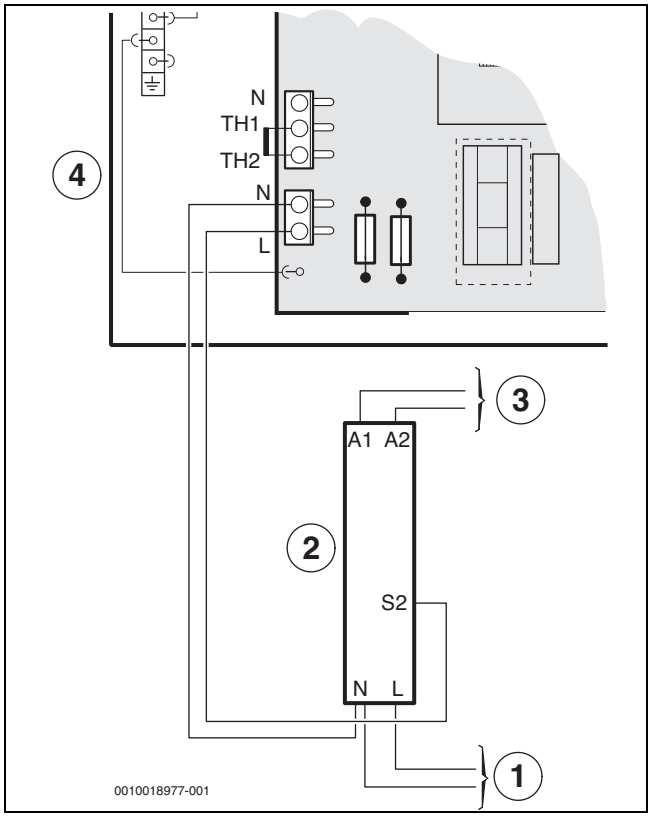


Fig. 22 Schéma de câblage et de principe

[1] Secteur, 230 V ~ 50 Hz
[2] Relais DSC
[3] Alimentation 24 V ~ 50 Hz V.M.C. collective
[4] Chaudière

5.3.3 Raccordement à la bouche BAZ Pilot

Raccordée au réseau VMC et à la chaudière, la bouche BAZ Pilot permet d'assurer les débits de ventilation et d'évacuation des gaz brûlés.

La chaudière envoie un signal, en fonction de son état, pour piloter la bouche BAZ Pilot.

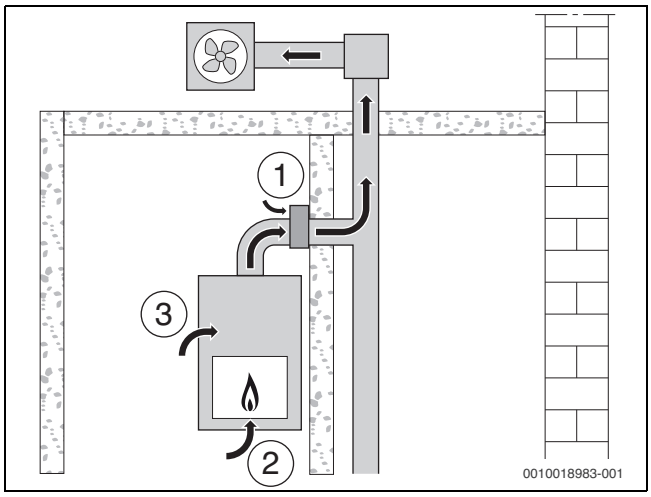


Fig. 23 Schéma de principe

[1] Brûleur éteint : le débit de base de ventilation ne passe pas par la chaudière, un orifice spécifique de la BAZ Pilot est utilisé.
[2] Brûleur allumé : la bouche extrait un débit suffisant à travers la chaudière pour évacuer les gaz brûlés.
[3] Quel que soit l'état du brûleur : un bouton poussoir permet d'extraire un débit de pointe de ventilation à travers la chaudière.

Le raccordement électrique de la bouche BAZ Pilot sur la chaudière s'effectue à l'aide du connecteur dédié en sortie du tableau Cotronic.

AVIS

▶ Si le câble passe dans la chaudière, s'assurer qu'il ne soit pas au contact d'une surface chaude susceptible de l'endommager.

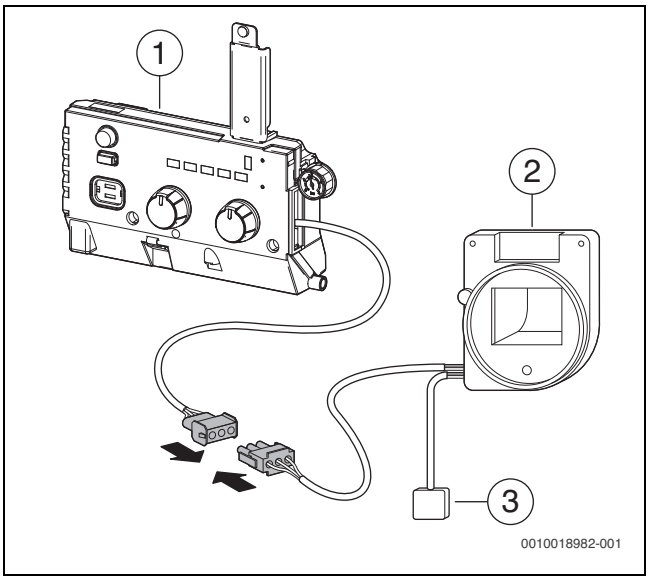


Fig. 24 Schéma de câblage

[1] Tableau Cotronic
[2] Bouche BAZ Pilot
[3] Bouton poussoir pour débit de pointe BAZ Pilot

Pour l'installation de l'accessoire BAZ Pilot, se référer à sa notice technique.

5.3.4 Raccordement du ballon

Les ballons elm.leblanc avec sonde de température CTN sont à raccorder directement au tableau électrique de l'appareil.

▶ Retirer le connecteur présent sur la sonde CTN du ballon [1].

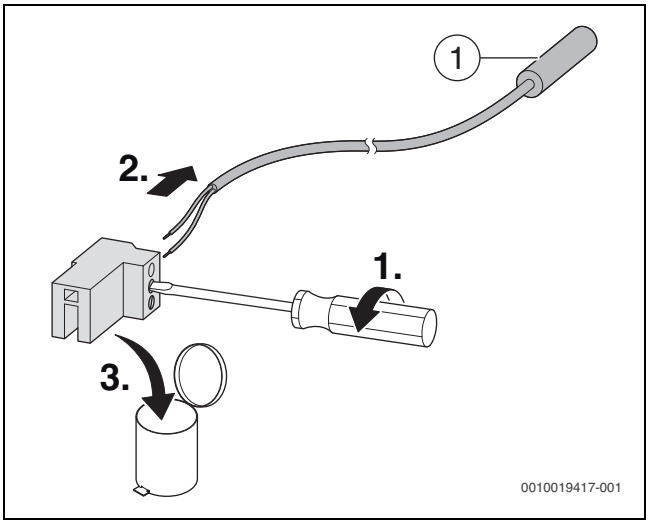


Fig. 25

▶ Déconnecter le connecteur [2] du faisceau de la chaudière.

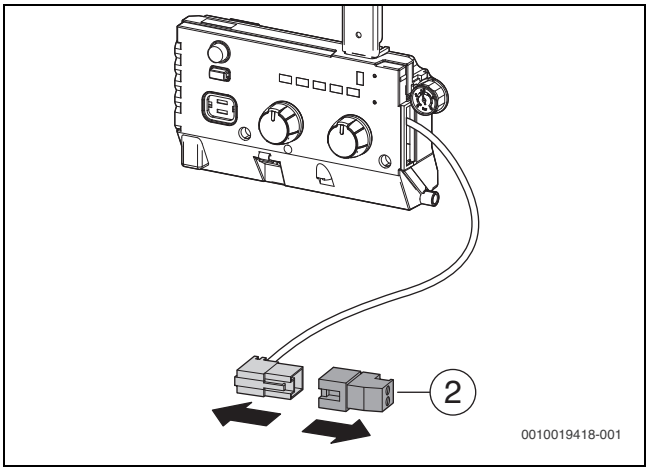


Fig. 26

▶ Visser le connecteur [2] sur le câble de la CTN du ballon [1].

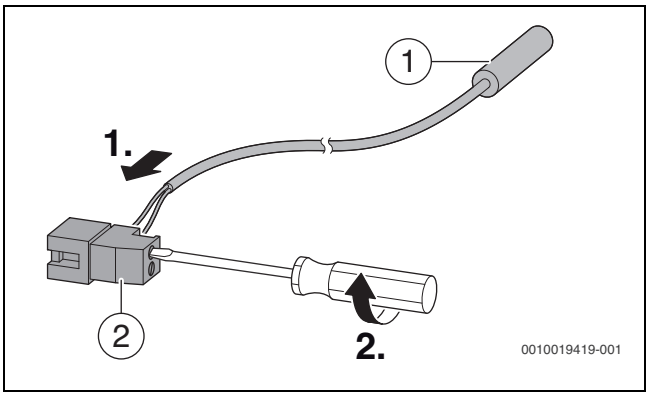


Fig. 27

▶ Connecter le connecteur de la CTN du ballon sur le faisceau de la chaudière.

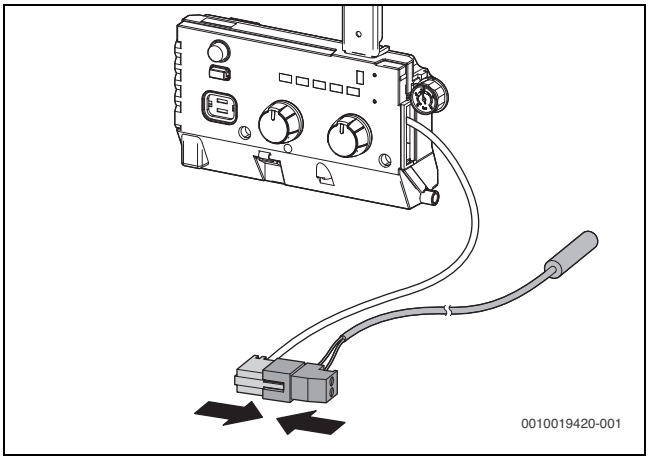


Fig. 28

▶ Pour le raccordement sur le ballon, consulter sa notice.

AVIS

▶ Si le câble passe dans la chaudière, s'assurer qu'il ne soit pas au contact d'une surface chaude susceptible de l'endommager.

5.4 Remplacement du câble de secteur

- Pour la protection contre les projections d'eau (IP), toujours faire passer le câble dans un serre-câble dont l'orifice correspond au diamètre du câble.
- Le câble doit correspondre à l'un des types suivants :
 - HO5VV-F 3 x 0,75 mm^2,
 - HO5VV-F 3 x 1,0 mm^2 ou
 - NYM-I 3 x 1,5 mm^2

▶ Couper le passage du serre-câble à une section adaptée au diamètre du câble utilisé.

▶ Engager le câble dans le serre-câble et le brancher comme suit :
 - conducteur vert ou vert-jaune [2] à la masse [1]
 - conducteur bleu [3] au borne [5]
 - conducteur rouge ou marron [4] au borne [6]

▶ Fixer le câble d'alimentation par l'intermédiaire du serre-câble. Le fil de masse doit encore être détendu quand les autres sont déjà tendus.

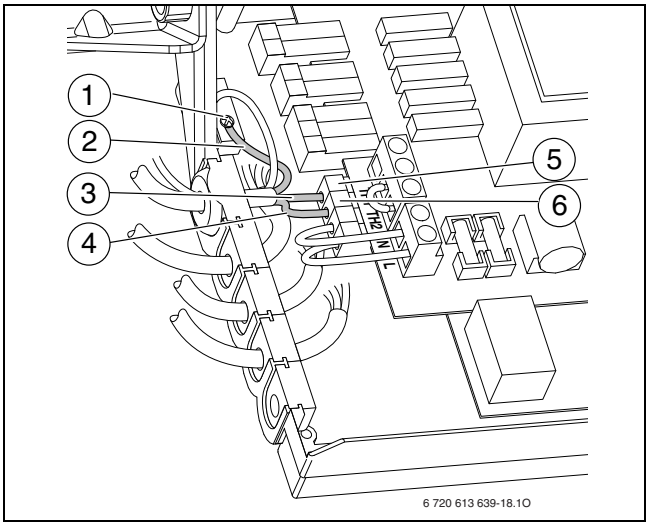


Fig. 29 Bornier d'alimentation secteur

[1] Masse
[2] Conducteur vert ou vert-jaune
[3] Conducteur bleu
[4] Conducteur rouge ou marron
[5] Borne
[6] Borne

6 Mise en service

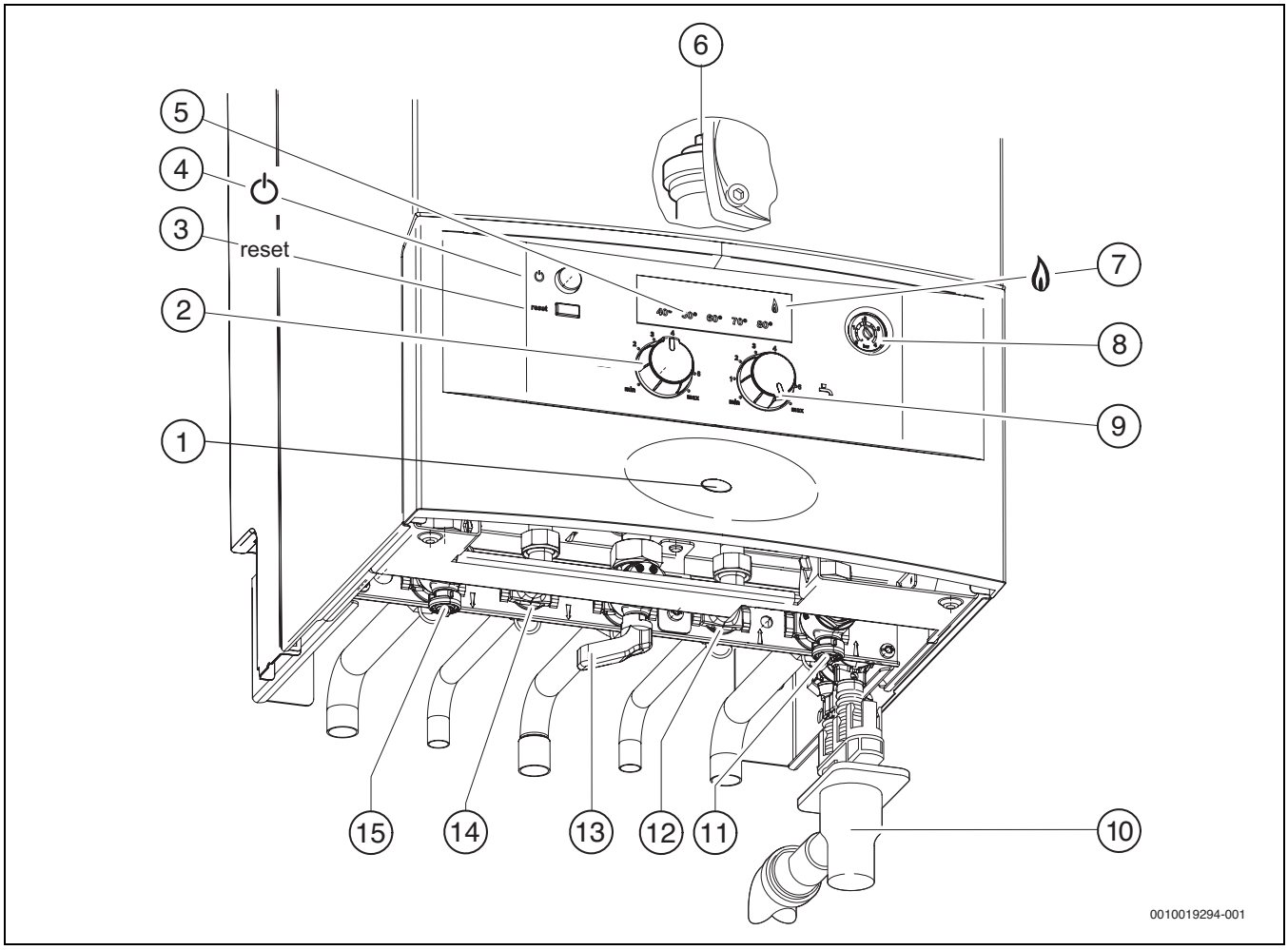


Fig. 30

[1] Témoin de fonctionnement
[2] Sélecteur de température de départ chauffage
[3] Touche reset
[4] Interrupteur principal
[5] Afficheur de température de départ chauffage/code d'erreur
[6] Purgeur automatique
[7] Voyant de contrôle du fonctionnement du brûleur
[8] Manomètre
[9] Sélecteur de température eau chaude sanitaire
[10] Siphon à entonnoir (accessoire)
[11] Robinet de retour chauffage
[12] Retour réchauffage accumulateur
[13] Robinet de gaz (fermé)
[14] Départ réchauffage accumulateur
[15] Robinet de départ chauffage

6.1 Avant la mise en marche

AVIS

La mise en service sans eau endommage l'appareil !

- ▶ Ne faire fonctionner l'appareil qu'après l'avoir rempli d'eau.

- ▶ Régler la pression du vase d'expansion en fonction de la hauteur statique de l'installation de chauffage (→ page 14).
- ▶ Ouvrir les robinets des radiateurs.
- ▶ Ouvrir le robinet d'eau froide extérieur.
- ▶ Ouvrir le robinet de départ du chauffage [16] et le robinet de retour du chauffage [12], remplir l'installation de chauffage à une pression comprise entre 1 et 2 bars et fermer le robinet de remplissage.
- ▶ Purger les radiateurs.
- ▶ Remplir de nouveau l'installation de chauffage à une pression comprise entre 1 et 2 bars.
- ▶ Effectuer le contrôle d'étanchéité du ballon.
- ▶ Contrôler si le type de gaz indiqué sur la plaque signalétique correspond au type de gaz distribué.
 Si tel est le cas, un réglage du débit calorifique nominal n'est pas nécessaire.
- ▶ Ouvrir le robinet de gaz [14].

6.2 Allumer/éteindre l'appareil

Allumer

- ▶ Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil sous tension.
 Le témoin de fonctionnement s'allume et l'afficheur indique la température de départ de l'eau de chauffage.

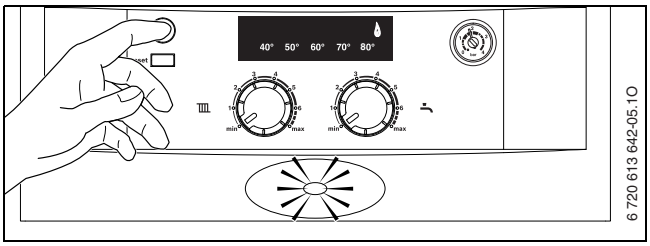


Fig. 31

- ▶ Ouvrir le purgeur automatique (→fig. 30, page 22).

Arrêt

- ▶ Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil hors tension.
 Le témoin de fonctionnement s'éteint.
- ▶ Si l'appareil doit être mis hors service pour une longue période : prévoir une protection antigel (→ page 24).

6.3 Mise en marche du chauffage

La température de départ de l'eau de chauffage peut être réglée entre environ 55 °C et 90 °C.

- ▶ Tourner le sélecteur de température, afin d'adapter la température de l'eau de chauffage à l'installation :
 - Planchers chauffants (avec kit extérieur) :
 par ex. position **«1»** (env. 55 °C)
 - Circuit de chauffage traditionnel : position **«5»** (env. 77 °C)
 - Chauffage par convecteurs : position **«max»** (env. 90 °C)

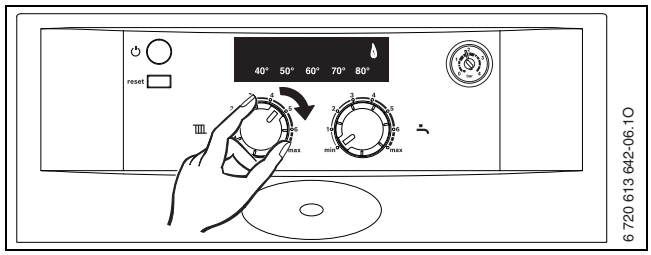


Fig. 32

L'afficheur indique la température du départ chauffage.

Lorsque le brûleur est en marche, le témoin est allumé.

Position du sélecteur	Température de départ chauffage
1	env. 55 °C
2	env. 61 °C
3	env. 66 °C
4	env. 72 °C
5	env. 77 °C
6	**env. 83 °C**
max	env. 90 °C

Tab. 9

6.4 Régulation du chauffage

Veuillez tenir compte de la notice d'utilisation de la régulation de chauffage utilisée. Vous y trouverez :

- ▶ comment régler la température ambiante,
- ▶ comment chauffer de manière économique et réduire la consommation d'énergie.

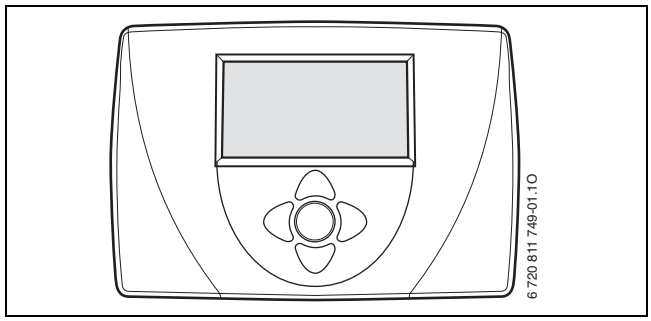


Fig. 33

6.5 Après la mise en service

- ▶ Vérifier le système de contrôle d'évacuation des fumées (→ page 33).
- ▶ Contrôler la pression de l'arrivée de gaz (→ page 29).
- ▶ Remplir le procès-verbal de mise en service (→ page 35).

6.6 Régler la température d'eau chaude sanitaire

▶ Tourner le sélecteur , afin de régler la température de l'eau chaude sanitaire.
La température d'eau chaude sanitaire réglée n'est pas affichée.

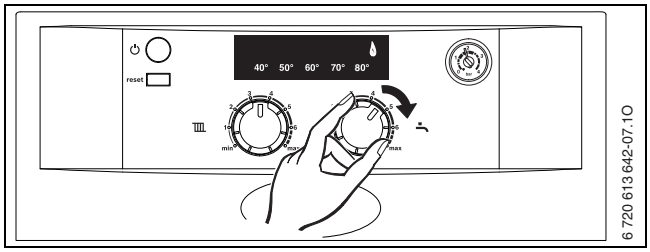


Fig. 34

Pendant la production d'eau chaude sanitaire, la température ne s'affiche pas.

Position du sélecteur	Température d'eau chaude sanitaire[1)]
min	env. 15 °C (protection contre le gel)
1	env. 50 °C
e	env. 60 °C
max	env. 70 °C

1) Température indicative (+/- 10 °C), la température réelle est fonction de la température d'entrée d'eau froide, du débit de puisage et de la capacité de stockage du ballon.

Tab. 10

AVERTISSEMENT

Risque de brûlure !

- ▶ En fonctionnement normal, ne pas choisir une température supérieure à 60 °C.
- ▶ Ne sélectionner des températures supérieures (jusqu'à 70 °C) qu'afin d'effectuer des désinfections thermiques (→ page 25).

6.7 Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement)

▶ Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage .
▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage entièrement vers la gauche.
Le chauffage est coupé, seule l'alimentation en eau chaude sanitaire est active.

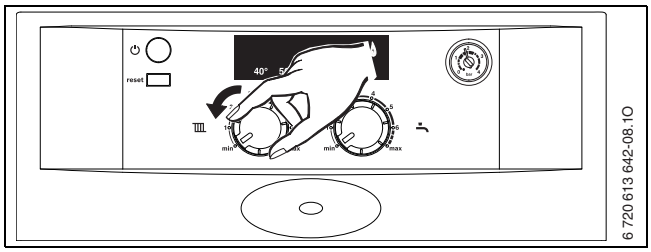


Fig. 35

En mode été, la température ne s'affiche pas.
Lorsque le brûleur est en marche, le témoin est allumé.

AVIS

Dommages matériels dus au gel !

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel **et** est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids.

En mode été ou si le mode chauffage est verrouillé, seule la protection contre le gel est maintenue.

▶ Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence et régler la température de départ au moins sur 30 °C,
-ou-
▶ Faire vidanger l'eau de chauffage et l'eau chaude sanitaire au point le plus bas de l'installation par votre installateur ou un service après-vente qualifié.
-ou-
▶ Faire vidanger les conduites d'eau chaude sanitaire au point le plus bas de l'installation par votre installateur ou un service après-vente qualifié et mélanger du produit antigel à l'eau de chauffage. Vérifier tous les 2 ans si la protection antigel nécessaire est garantie par le produit antigel.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

6.8 Protection contre le gel

AVIS

Dégâts sur l'installation dus au gel !

L'installation de chauffage risque de geler après une longue période (par ex. panne de secteur, coupure de l'alimentation électrique, alimentation défectueuse en combustible, panne de chaudière, etc.).

▶ S'assurer que l'installation de chauffage est en service en permanence (en particulier en cas de risque de gel).

Pour le circuit de chauffage :

▶ Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage .
▶ Laisser l'appareil sous tension, ne pas couper le gaz et mettre le sélecteur au moins en position 1.

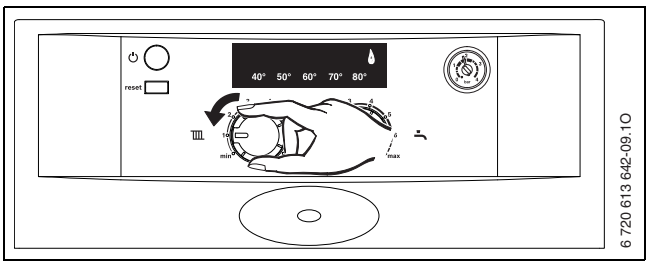


Fig. 36

Pour le ballon :

▶ Noter la position du sélecteur de température de l'eau chaude sanitaire .
▶ Laisser l'appareil sous tension, ne pas couper le gaz et mettre le sélecteur complètement à gauche.

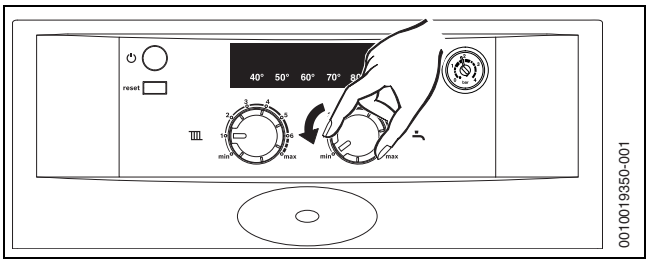


Fig. 37

Si vous souhaitez laisser l'appareil éteint :

▶ Mélanger du produit antigel à l'eau de chauffage lorsque l'appareil est hors service et vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

6.9 Protection contre le blocage du circulateur et de la vanne 3 voies

Ce dispositif automatique empêche un blocage du circulateur chauffage et de la vanne 3 voies après une période d'arrêt prolongée.

Si le circulateur chauffage et la vannes 3 voies n'ont pas fonctionné pendant 24 heures, le dispositif automatique les met en marche pendant quelques minutes.

6.10 Désinfection thermique

La désinfection thermique englobe l'ensemble du système d'eau chaude sanitaire, y compris tous les points de puisage.

AVERTISSEMENT

Risque de brûlure !

L'eau chaude peut occasionner des brûlures graves.

- Surveiller impérativement le fonctionnement à des températures supérieures à 60 °C.
- N'effectuez la désinfection thermique qu'en dehors des périodes normales d'utilisation.

- Fermer les points de puisage d'eau chaude sanitaire.
- Avertir les habitants du risque de brûlure.
- Régler la consigne d'eau chaude sanitaire au maximum (butée droite, environ 70 °C).

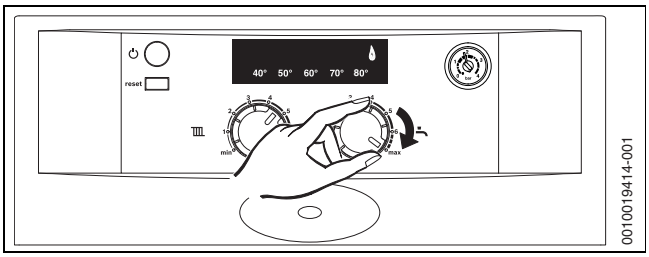


Fig. 38

- Attendre que la température maximale de l'eau chaude sanitaire soit atteinte.
- Ouvrir l'un après l'autre, du plus proche au plus lointain, les points de puisage d'eau chaude sanitaire de sorte que de l'eau à 70 °C ait coulé par chacun de ces points pendant plus de 3 minutes.
- Rétablir les réglages d'origine.

AVERTISSEMENT

Risque de brûlure!

L'eau chaude peut occasionner des brûlures graves.

- Une fois la désinfection thermique terminée, le contenu de l'accumulateur d'eau chaude ne se refroidit que peu à peu par perte thermique jusqu'à ce qu'il atteigne la température d'eau chaude réglée. C'est pourquoi la température de l'eau chaude peut, pour une courte durée, être supérieure à la température réglée.

7 Pompe de chauffage

7.1 Modifier la courbe caractéristique du circulateur chauffage

Il est possible de choisir la courbe caractéristique du circulateur à l'aide du bloc d'interrupteurs sur le circuit imprimé (→ page 10).

- Pour économiser le plus d'énergie possible et éventuellement maintenir un bruit d'écoulement faible, choisir une courbe caractéristique basse.

Il est possible de sélectionner les courbes caractéristiques suivantes :

Position des interrupteurs[1]				Courbe caractéristique	réf. dans fig. 39 à 41
1	2	3	4		
0	0	0	1	Vitesse constante 1	6
0	0	1	0	Vitesse constante 2	7
0	0	1	1	Vitesse constante 3	8
0	1	0	0	Vitesse constante 4	9
0	1	0	1	Vitesse constante 5	10
0	1	1	0	Vitesse constante 6	11
0	1	1	1	Vitesse constante 7	12
1	0	0	0	Vitesse constante 8	13
1	0	0	1	Pression constante haute	1
1	0	1	0	Pression constante moyenne (**réglage d'origine**)	2
1	0	1	1	Pression constante basse	3
1	1	0	0	Pression proportionnelle haute	4
1	1	0	1	Pression proportionnelle basse	5

1) 0 signifie interrupteur OFF, 1 signifie interrupteur ON

Tab. 11

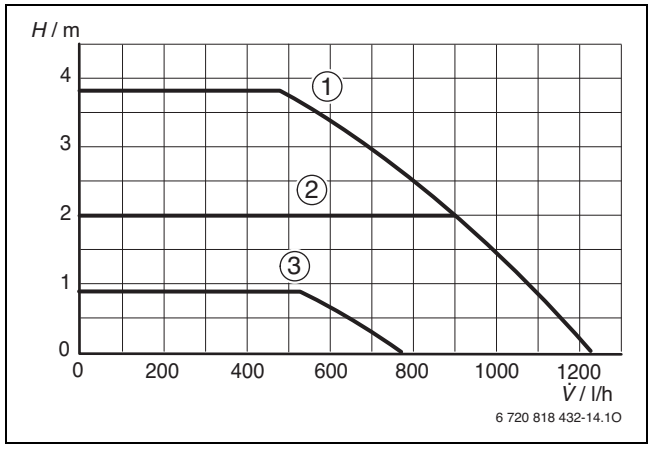


Fig. 39 Pression constante

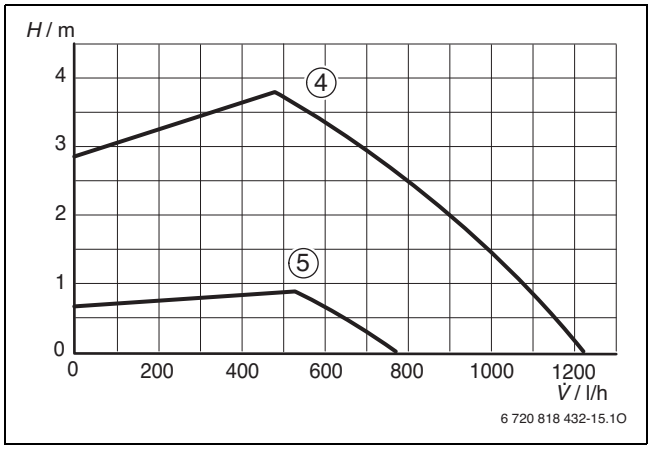


Fig. 40 Pression proportionnelle

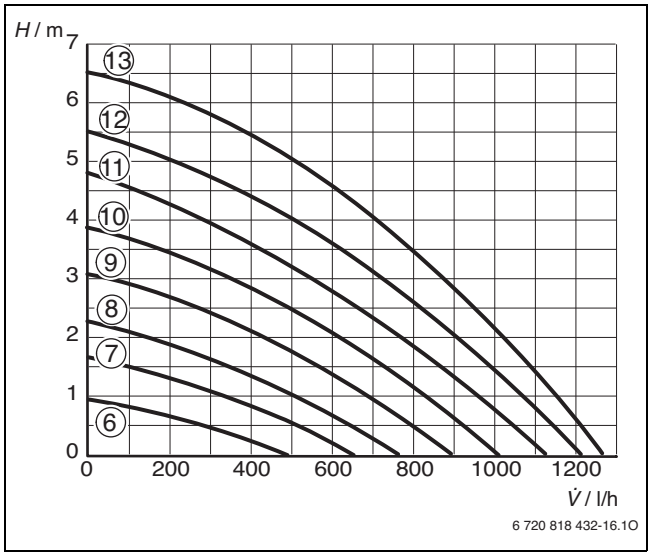


Fig. 41 Vitesse constante

Légende pour figures 39 à 41:

[1]-[13] Diagramme du circulateur
H Hauteur manométrique résiduelle
V̇ Débit

8 Autres réglages

8.1 Régler la puissance chauffage maximale

La puissance chauffage peut être ajustée en fonction des caractéristiques de l'installation (entre la puissance minimale et la puissance nominale).

Même en limitant la puissance du chauffage, la puissance nominale est disponible pour chauffer l'eau sanitaire.

Le réglage d'origine correspond à la puissance chauffage nominale maximale.

La puissance sanitaire maximale correspond à la puissance chauffage nominale maximale.

Pour régler la puissance chauffage, procéder de la façon suivante :

- Selon la méthode utilisée : Dévisser légèrement la vis de la prise de pression (→ page 29) située sur le raccord de brûleur et brancher un manomètre à cette prise.
- Vérifier que l'appareil est sous tension.
- Appuyer sur la touche **reset** jusqu'à ce que les témoins de l'afficheur clignotent successivement.
- Tourner le sélecteur de température de départ chauffage en position **max**.
- Prendre la puissance chauffage en kW et, suivant la méthode utilisée, la pression aux injecteurs ou le débit de gaz correspondant dans les tableaux de réglages (→ page 37).
- Régler, suivant la méthode utilisée, la pression aux injecteurs ou le débit de gaz en tournant le sélecteur de température sanitaire jusqu'à l'obtention de la pression ou du débit souhaité (tourner à droite augmente la puissance, tourner à gauche la réduit).

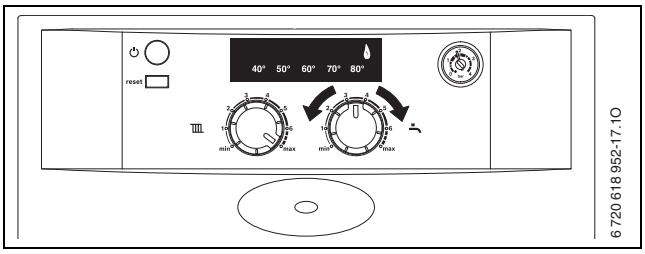


Fig. 42

Le minimum réglable correspond à la puissance minimale ajustée (→chapitre 8.2).

- Noter la puissance chauffage réglée dans le procès-verbal de mise en service (→ page 35).
- Tourner le sélecteur de température de départ chauffage avant la position 6.
 La valeur réglée est enregistrée.

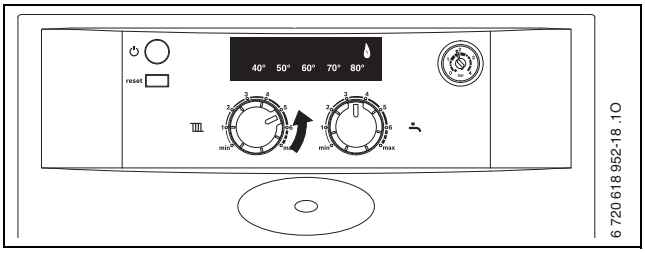


Fig. 43

Si vous désirez régler aussi la puissance chauffage minimale :

- tournez le sélecteur complètement à gauche et réglez la puissance chauffage minimale comme indiqué dans chapitre 8.2.

- Appuyer sur la touche **reset** jusqu'à ce que l'afficheur ne clignote plus.
 L'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.
- Remettre le sélecteur de température de départ chauffage dans sa position initiale.
- Selon la méthode utilisée : Mettre l'appareil hors fonctionnement, fermer le robinet de gaz, enlever le manomètre et serrer la vis de la prise de pression.

8.2 Régler la puissance chauffage minimale

La puissance chauffage peut être ajustée en fonction des caractéristiques de l'installation (entre la puissance minimale et la puissance nominale).

Le réglage d'origine correspond à la puissance chauffage minimale.

La puissance sanitaire minimale ne change pas.

Pour régler la puissance chauffage, procéder de la façon suivante :

- ▶ Selon la méthode utilisée : Dévisser légèrement la vis de la prise de pression (→ page 29) située sur le raccord de brûleur et brancher un manomètre à cette prise.
- ▶ Vérifier que l'appareil est sous tension.
- ▶ Appuyer sur la touche **reset** jusqu'à ce que les témoins de l'afficheur clignotent successivement.
- ▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage en position **min**.
- ▶ Prendre la puissance chauffage en kW et, suivant la méthode utilisée, la pression aux injecteurs ou le débit de gaz correspondant dans les tableaux de réglages (→ page 37).
- ▶ Régler, suivant la méthode utilisée, la pression aux injecteurs ou le débit de gaz en tournant le sélecteur de température sanitaire jusqu'à l'obtention de la pression ou du débit souhaité (tourner à droite augmente la puissance, tourner à gauche la réduit).

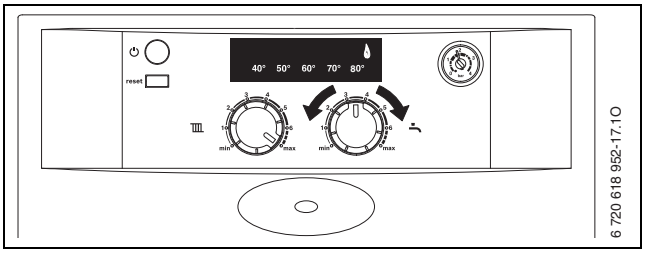


Fig. 44

Le maximum réglable correspond à la puissance maximale ajustée (→chapitre 8.1).

- ▶ Noter la puissance chauffage réglée dans le procès-verbal de mise en service (→ page 35).
- ▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage après la position 1.
 La valeur réglée est enregistrée.

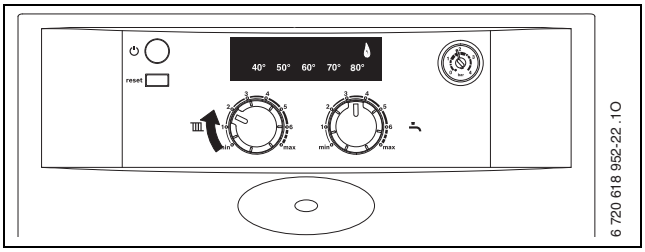


Fig. 45

Si vous désirez régler aussi la puissance chauffage maximale :

- ▶ tournez le sélecteur complètement à droite et réglez la puissance chauffage maximale comme indiqué dans chapitre 8.1.

- ▶ Appuyer sur la touche **reset** jusqu'à ce que l'afficheur ne clignote plus.
 L'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.
- ▶ Remettre le sélecteur de température de départ chauffage dans sa position initiale.
- ▶ Selon la méthode utilisée : Mettre l'appareil hors fonctionnement, fermer le robinet de gaz, enlever le manomètre et serrer la vis de la prise de pression.

8.3 Réglage du bloc d'interrupteurs du réglage de la chaudière

Les réglages suivants de l'appareil peuvent être effectués à l'aide du bloc d'interrupteurs (→ page 10):

Interrupteur	OFF	ON
1	Gaz naturel	Gaz liquéfié
2	interdit	Ballon
3	sans fonction	interdit
4	sans fonction	interdit
5	sans fonction	interdit
6	sans fonction	interdit
7	sans fonction	interdit
8	interdit	fonctionnement normal[1)]

1) Vérifier que l'interrupteur est toujours dans cette position (par exemple en cas du remplacement du tableau en service aprés-vente)

Tab. 12

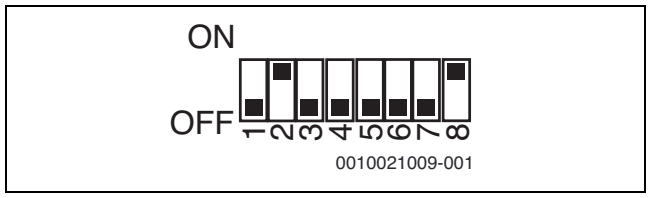


Fig. 46 Réglage d'origine

- ▶ Mettre l'appareil hors tension.
- ▶ Basculer et ouvrir le tableau Cotronic.
- ▶ Déplacer les interrupteurs avec un outil adapté.
- ▶ Après une modification de la position de l'interrupteur n°1 :
 - Régler le gaz (→ page 28).
 - Régler la valeur de la puissance chauffage maximale souhaitée (→ page 26).
 - Régler la valeur de la puissance chauffage minimale souhaitée (→ page 27), qui devra toujours être supérieure ou égale à la valeur «min CH» du tableau sur la page 37.

9 Vérifier le réglage du gaz

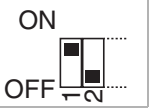
L'appareil est livré en Gaz Naturel G20/G25.

Gaz naturel

- Les appareils alimentés en **gaz naturel** sont réglés et plombés en usine avec un indice de Wobbe de 15 kWh/m^3 et une pression d'alimentation de 20 mbars.

9.1 Conversion à une autre catégorie de gaz

Les kits de conversion à une autre catégorie de gaz suivants sont disponibles :

Chaudière	Conversion en	Nº de commande	Position des interrupteurs
NGLS24/ B...-7XN	Gaz naturel	7 716 780 376	
	Gaz liquéfié	7 716 780 375	

Tab. 13

DANGER

Explosion !

- ▶ Fermer le robinet de gaz avant d'effectuer des travaux sur des composants contenant du gaz.
- ▶ Contrôler l'étanchéité des composants contenant du gaz.

- ▶ Monter le kit de changement de gaz (kit de réduction de la puissance) en suivant les instructions d'installations jointes.
- ▶ Régler le bloc d'interrupteurs de la chaudière (→ page 10) selon tableau 13.
- ▶ Après une modification de la position de l'interrupteur n°1 :
 - Régler le gaz (→ page 28).
 - Régler la valeur de la puissance chauffage maximale souhaitée (→ page 26).
 - Régler la valeur de la puissance chauffage minimale souhaitée (→ page 27), qui devra toujours être supérieure ou égale à la valeur «min CH» du tableau sur la page 37.

9.2 Réglage du gaz (gaz naturel et gaz liquéfié)

9.2.1 Préparation

- ▶ Enlever l'habillage.
- ▶ Retirer la vis et basculer le tableau électrique.

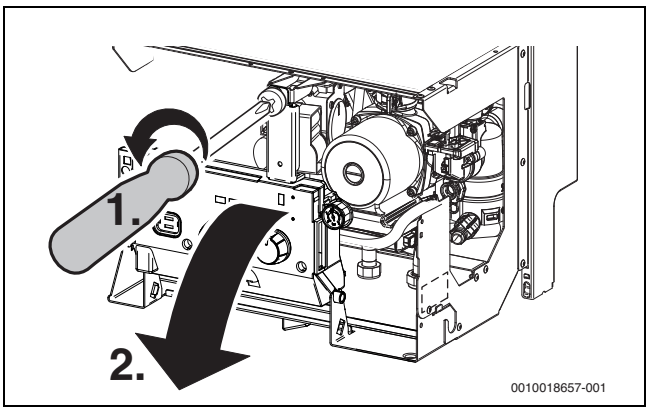


Fig. 47

Il est possible de vérifier/ régler les puissances suivant la méthode de la pression aux injecteurs ou suivant la méthode volumétrique.

Pour le réglage du gaz, utiliser l'accessoire n° 8 719 905 029 0.

- ▶ Vérifier toujours en premier la puissance de chauffe maximale, puis régler la puissance de chauffe minimale.
- ▶ Ouvrir les robinets de radiateurs ou un robinet d'eau chaude pour assurer l'évacuation de la chaleur.

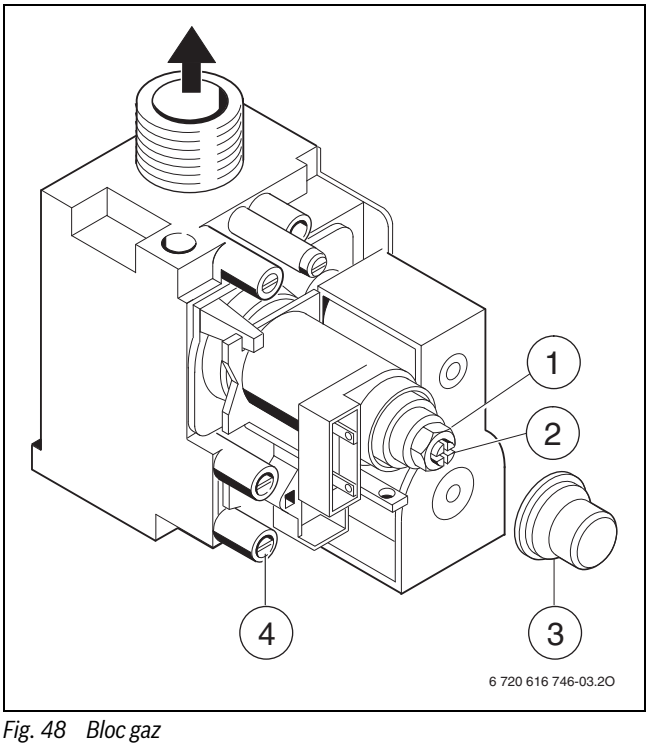


Fig. 48 Bloc gaz

[1] Vis de réglage du débit de gaz maximal
[2] Vis de réglage du débit de gaz minimal
[3] Capuchon
[4] Prise de mesure de la pression de raccordement gaz (pression d'écoulement)

9.2.2 Méthode de réglage de la pression aux injecteurs

▶ Pour les appareils étanches, retirer le couvercle de caisson.

Pression aux injecteurs pour puissance de chauffe maximale

▶ Dévisser légèrement la vis de la prise de pression située sur le raccord de brûleur et brancher un manomètre à cette prise.

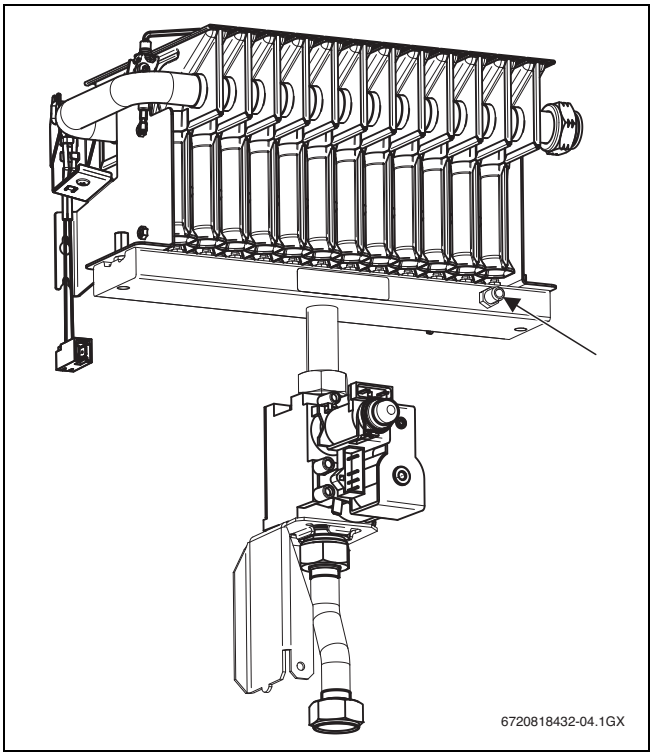


Fig. 49

▶ Appuyer sur la touche **reset** jusqu'à ce que les témoins de l'afficheur clignotent successivement.

▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage entre la position centrale et la position **6**.
L'appareil fonctionne à la puissance calorifique maximale.

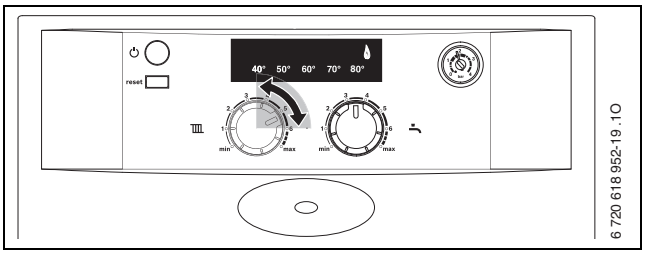


Fig. 50

▶ Retirer le capuchon (→ fig. 48 [3]) du bloc gaz.

▶ Pour «max» prendre la pression aux injecteurs indiquée (mbars) dans le tableau sur la page 37 et la contrôler. Vérifier que l'écrou (→ fig. 48 [1]) est bien serré en butée sur le corps laiton.

Pression aux injecteurs pour puissance de chauffe minimale

▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage entre la position **1** et la position centrale.
L'appareil fonctionne à la puissance calorifique minimale.

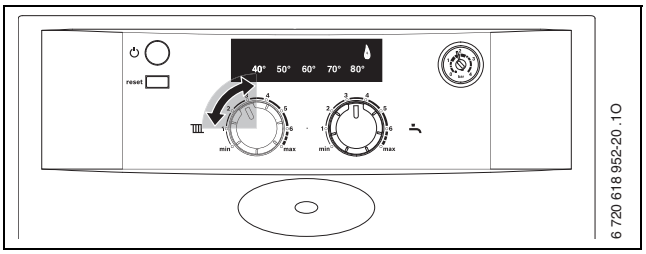


Fig. 51

▶ Pour «min» prendre la pression aux injecteurs (min ECS) indiquée (mbars) dans le tableau sur la page 37. Régler la pression aux injecteurs au moyen de la vis de réglage de débit gaz minimal (→ fig. 48 [2]).

Contrôle de la pression de l'arrivée de gaz

▶ Mettre l'appareil hors fonctionnement et fermer le robinet gaz, enlever le manomètre en U et serrer la vis d'étanchéité.

▶ Desserrer la vis dans la prise de mesure de la pression de raccordement (→ fig. 48 [4] en page 48) et brancher un manomètre à cette prise.

▶ Ouvrir le robinet de gaz et mettre la chaudière en marche.

▶ Appuyer sur la touche **reset** jusqu'à ce que les témoins de l'afficheur clignotent successivement.

▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage entre la position centrale et la position **6**.
L'appareil fonctionne à la puissance calorifique maximale.

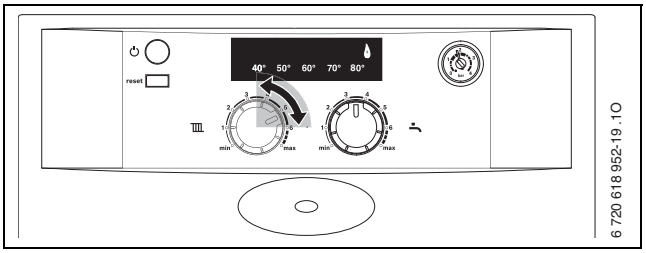


Fig. 52

▶ Vérifier la pression de raccordement requise selon le tableau.

Type de gaz	Pression nominale [mbar]	Plage de pression admissible au débit calorifique nominal maximal [mbar]
Gaz naturel G25	25	20 - 30
Gaz naturel G20	20	17 - 25
Gaz liquéfié (Propane)	37	25 - 45

Tab. 14

Au-dessus ou en dessous de ces valeurs, l'appareil ne doit pas être mis en service. Déterminer la cause et remédier à la panne. Si cela n'est pas possible, fermer l'alimentation en gaz de l'appareil et contacter l'entreprise de distribution de gaz.

Remise en mode de fonctionnement normal

- ▶ Appuyer sur la touche **reset** jusqu'à ce que l'afficheur ne clignote plus.
 L'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.
- ▶ Remettre le sélecteur de température de départ chauffage dans sa position initiale.
- ▶ Mettre l'appareil hors fonctionnement, fermer le robinet de gaz, enlever le manomètre et serrer la vis de la prise de pression.
- ▶ Remettre le capuchon et le plomber.

La puissance maximale ou minimale est active pendant 15 minutes maximum. Ce délai écoulé, l'appareil bascule à nouveau en mode de fonctionnement normal.

9.2.3 Méthode de réglage volumétrique

Pour la suite du réglage, l'appareil doit être en régime permanent, plus de 5 minutes en service.

Débit de gaz pour puissance de chauffe maximale

- ▶ Appuyer sur la touche **reset** jusqu'à ce que les témoins de l'afficheur clignotent successivement.
- ▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage entre la position centrale et la position **6**.
- ▶
 L'appareil fonctionne à la puissance calorifique maximale.

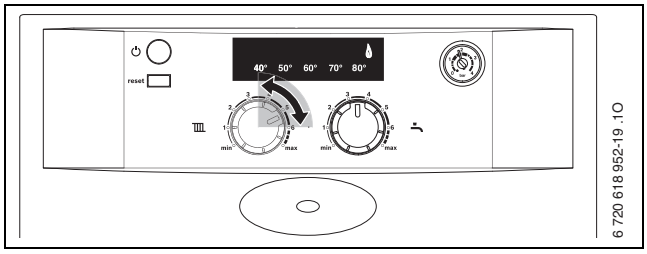


Fig. 53

- ▶ Retirer le capuchon (→ fig. 48 [3]) du bloc gaz.
- ▶ Pour «max» prendre le débit de gaz indiqué dans le tableau sur la page 37 et le contrôler. Vérifier que l'écrou (→ fig. 48 [1]) est bien serré en butée sur le corps laiton.

Débit de gaz pour puissance de chauffe minimale

- ▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage entre la position **1** et la position centrale.
 L'appareil fonctionne à la puissance calorifique minimale.

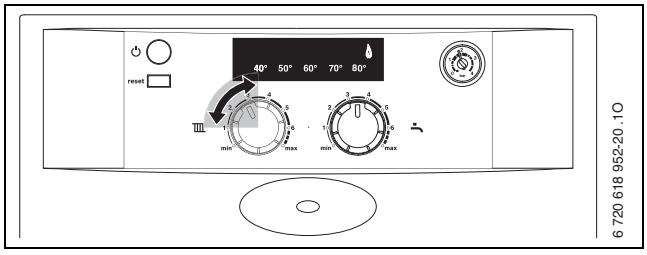


Fig. 54

- ▶ Pour « min » prendre le débit de gaz (min ECS) indiqué dans le tableau sur la page 37. Régler la pression aux injecteurs au moyen de la vis de réglage de débit gaz minimal (→ fig. 48 [2]).
- ▶ Contrôler la pression de l'arrivée de gaz, → page .
- ▶ Remettre en mode de fonctionnement normal, → page .

10 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleurs technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Déchet d'équipement électrique et électronique



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets, mais doit être acheminé vers des points de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Le symbole s'applique aux pays concernés par les règlements sur les déchets électroniques, par ex. la « Directive européenne 2012/19/CE sur les appareils électriques et électroniques usagés ». Ces règlements définissent les conditions-cadres qui s'appliquent à la reprise et au recyclage des appareils électroniques usagés dans certains pays.

Comme les appareils électroniques peuvent contenir des substances dangereuses, ils doivent être recyclés de manière responsable pour réduire les éventuels dommages environnementaux et risques pour la santé humaine. De plus, le recyclage des déchets électroniques contribue à préserver les ressources naturelles.

Pour de plus amples informations sur l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques usagés, veiller contacter l'administration locale compétente, les entreprises chargées de l'élimination des déchets ou les revendeurs, auprès desquels le produit a été acheté.

Des informations complémentaires sont disponibles ici :
www.weee.bosch-thermotechnology.com/

Piles

Les piles ne doivent pas être recyclées avec les ordures ménagères. Les piles usagées doivent être collectées dans les systèmes de collecte locale.



11 Inspection et entretien

11.1 Consignes de sécurité pour l'inspection et la maintenance

⚠ Consignes pour le groupe cible

L'inspection et la maintenance doivent être effectuées exclusivement par un installateur qualifié. Les notices de maintenance du fabricant doivent être respectées. Le non-respect peut entraîner des dégâts matériels, des dommages corporels, voire la mort.

- ▶ Informer l'utilisateur des conséquences d'une inspection et de maintenance manquantes ou défectueuses.
- ▶ Faire inspecter l'installation de chauffage au minimum une fois par an et faire effectuer les travaux de maintenance et de nettoyage nécessaires le cas échéant.
- ▶ Remédier immédiatement aux défauts qui surviennent.
- ▶ Contrôler le corps de chauffe au minimum tous les 2 ans et le nettoyer si nécessaire. Nous recommandons un contrôle annuel.
- ▶ Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine (voir catalogue des pièces de rechange).
- ▶ Remplacer les joints et les joints toriques démontés par des pièces neuves.

⚠ Risque d'électrocution !

Tout contact avec des éléments sous tension peut provoquer une électrocution.

- ▶ Avant d'intervenir sur le circuit électrique, couper l'alimentation en courant (230 V CA) (fusible, interrupteur LS) et la sécuriser contre toute réactivation accidentelle.

⚠ Danger de mort dû à une fuite de fumées !

Une fuite de fumées peut provoquer des intoxications.

- ▶ Contrôler l'étanchéité après avoir effectué des travaux sur les conduits des fumées.

⚠ Risques d'explosion dus à une fuite de gaz !

Une fuite de gaz peut provoquer une explosion.

- ▶ Fermer le robinet de gaz avant de travailler sur les conduits de gaz.
- ▶ Effectuer le contrôle d'étanchéité.

⚠ Risques de brûlures dues à l'eau chaude !

L'eau chaude peut causer de graves brûlures.

- ▶ Informer les occupants de l'habitation des risques de brûlûre.
- ▶ Prévoir la désinfection thermique en dehors des heures de service normales.
- ▶ Ne pas modifier la température ECS maximale définie.

⚠ Risque de brûlures dû aux surfaces chaudes !

Certains composants de la chaudière peuvent également être très chauds après une longue mise hors service !

- ▶ Avant d'effectuer des travaux sur la chaudière : laisser refroidir l'appareil entièrement.
- ▶ Si besoin, utiliser des gants de protection.

⚠ Dégâts sur l'appareil dus à l'écoulement d'eau !

De l'eau qui s'écoule risque d'endommager le tableau électrique.

- ▶ Recouvrir le tableau électrique avant de travailler sur les parties hydrauliques.

⚠ Maintenance des composants gaz

La maintenance doit être exécutée par un professionnel qualifié.

- ▶ A l'occasion de toute intervention sur les composants gaz, s'assurer que l'appareil n'est plus alimenté en gaz.

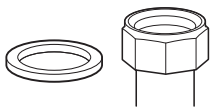
Le robinet gaz ne nécessite pas d'entretien particulier.

- ▶ A l'occasion de toute opération à proximité des composants gaz, s'assurer du bon état visuel de ceux-ci.

En cas de démontage d'un composant gaz, les joints d'étanchéité doivent être remplacés par des joints neufs d'origine.

- ▶ Ne pas réparer, manipuler ni désactiver les éléments nécessaires à la sécurité.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine.
- ▶ Après toute intervention sur des composants gaz, vérifier l'étanchéité.

⚠ Tenir compte du couple de serrage !



G 1/2"	Nm 20	
G 1/2"	Nm 30	
G 3/4"	Nm 30	
G 1"	Nm 40	

Tab. 15 Couples de serrage standard

Les autres couples de serrage sont précisés au cas par cas.

⚠ Matériel pour l'inspection et la maintenance

- Appareils de mesure nécessaires à la maintenance :
 - Appareil de mesure électronique des fumées pour le CO et la température des fumées.
 - Manomètre 0 - 30 mbars (résolution minimale : 0,1 mbar)
- ▶ Utiliser la pâte thermoconductrice 8 719 918 658 0.
- ▶ N'utiliser que les graisses suivantes :
 - Partie hydraulique : Unisilkon L 641 (8 709 918 413 0)
 - Raccords à vis : HFt 1 v 5 (8 709 918 010 0).

⚠ Tableau Cotronic

Le tableau Cotronic contrôle tous les composants de sécurité, de régulation et de commande.

Si l'un des composants est défectueux, l'afficheur de température de départ chauffage clignote.

Des projections d'eau peuvent endommager le tableau Cotronic.

- ▶ Recouvrir le tableau Cotronic avant de travailler sur les parties hydrauliques.

⚠ Consignes pour des appareils V.M.C

L'entretien de la V.M.C. est obligatoire.

- Entretien annuel des bouches d'extraction.
- Entretien quinquennal (5 ans) de l'ensemble de l'installation.
- Entretien du dispositif de sécurité.

Après la maintenance

- ▶ Resserrer tous les assemblages desserrés.
- ▶ Remettre l'installation en service (→ page 22).
- ▶ Contrôler l'étanchéité des raccords.

11.2 Nettoyer le brûleur et les injecteurs

- ▶ Vidanger le circuit de chauffage.
- ▶ Dévisser les trois vis du haut (→ fig. 55, [1]) et les deux vis du bas [3].
- ▶ Tirer le couvercle de la chambre de combustion [2] vers l'avant.

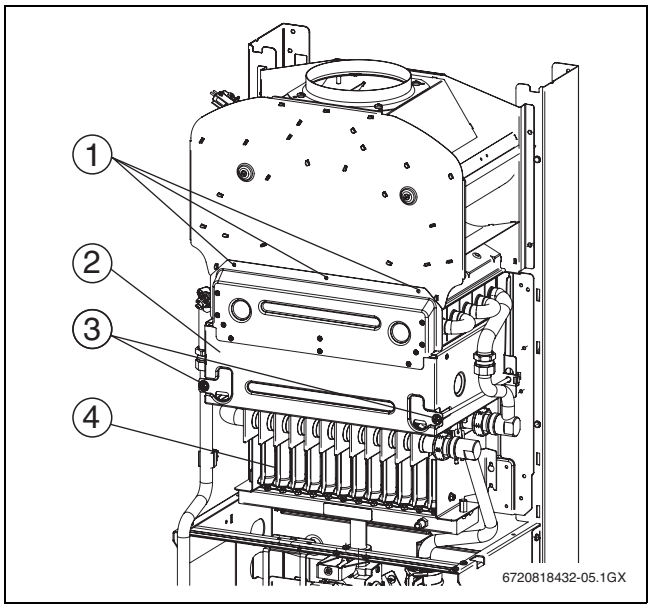


Fig. 55 Ouvrir la chambre de combustion

[1] Vis du haut du couvercle de la chambre de combustion
[2] Couvercle de la chambre de combustion
[3] Vis du bas du couvercle de la chambre de combustion
[4] Brûleur

- ▶ Déconnecter l'électrode d'allumage et l'électrode d'ionisation avec précaution.
- ▶ Dévisser les 2 vis (→ fig. 56, [5])
- ▶ Démonter le brûleur en desserrant ses vis de fixation à la chaudière sans les retirer complètement.
- ▶ Démonter la rampe d'injecteurs.
- ▶ Nettoyer le brûleur à l'aide d'une brosse pour s'assurer que les fentes et orifices d'injecteurs sont propres. **Ne pas nettoyer les buses à l'aide d'une tige métallique**.
- ▶ Contrôler le réglage du gaz (→ page 28).

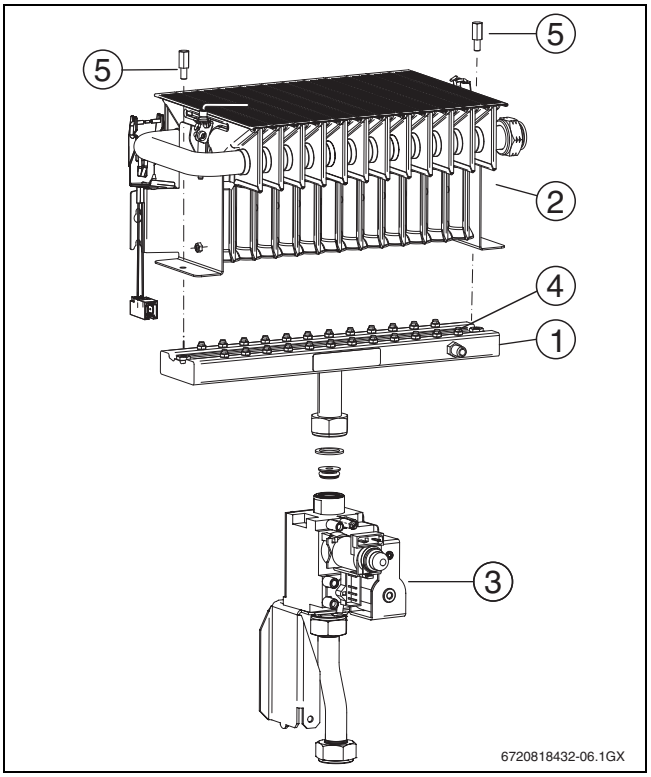


Fig. 56

[1] Rampe d'injecteurs
[2] Brûleur
[3] Bloc gaz
[4] Injecteur
[5] Vis de fixation rampes d'injecteurs

11.3 Nettoyer le corps de chauffe

- ▶ Retirer la chambre de combustion (→ fig. 55).
- ▶ Retirer le cablage, déconnecter les tubes et retirer le corps de chauffe vers l'avant.
- ▶ Nettoyer le corps de chauffe dans de l'eau avec du produit de vaisselle, bien le rincer et le remonter.
- ▶ Redresser les ailettes éventuellement déformées du corps de chauffe.

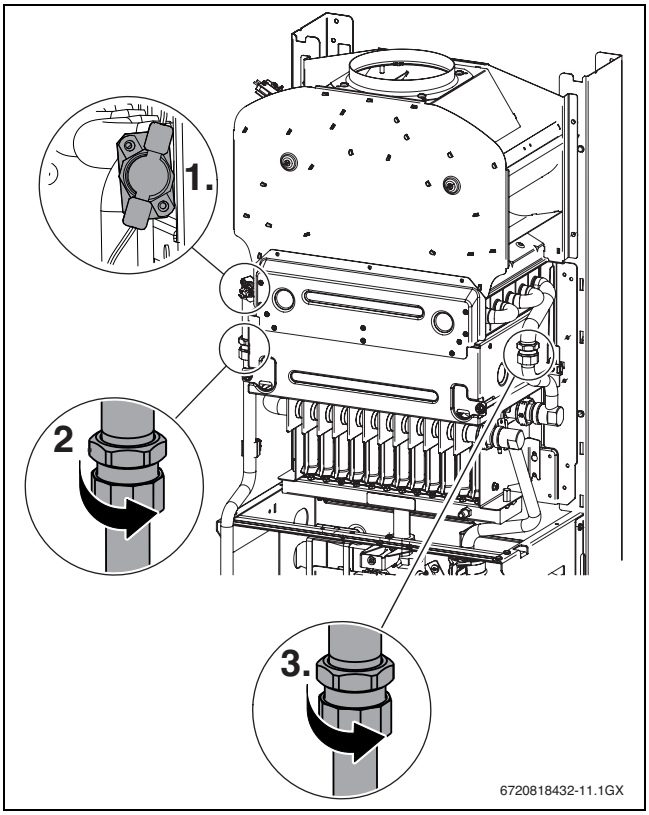


Fig. 57

11.4 Vase d'expansion

Le contrôle du vase d'expansion est nécessaire une fois par an (voir aussi page 14).

- ▶ Faire en sorte que l'appareil ne soit plus sous pression.
- ▶ Le cas échéant, ajuster la pression de gonflage du vase d'expansion en fonction de la hauteur manométrique de l'installation de chauffage.

11.5 Contrôler les dispositifs de surveillance de l'évacuation des fumées

DANGER

ne pas modifier ou déplacer la sonde de contrôle S.P.O.T.T. ou de sécurité V.M.C. ainsi que son support.

elm.leblanc décline toute responsabilité dans le cas d'un remontage défectueux ou d'une modification des éléments.

Dispositif de surveillance de l'évacuation des fumées se trouvant dans la buse coupe-tirage.

- ▶ Mettre l'appareil en service.
- ▶ Régler l'appareil sur la puissance de chauffe nominale max., (voir page 29).
- ▶ Contrôler la pression aux injecteurs pour la puissance thermique nominale maximale.
- ▶ Soulever le conduit d'évacuation des fumées et couvrir la collerette de raccordement avec une tôle.

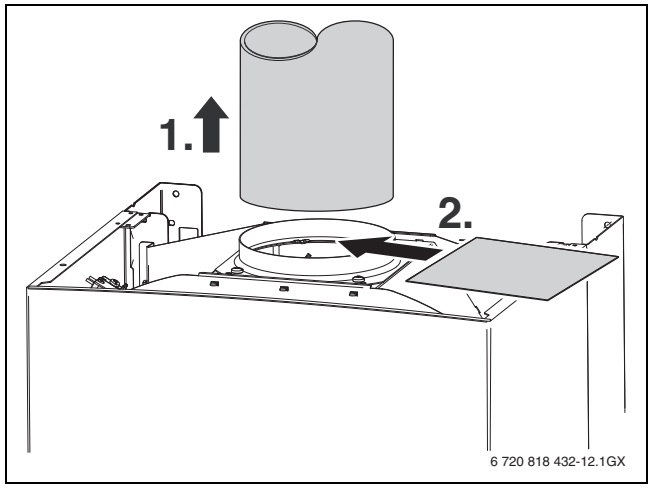


Fig. 58

- ▶ L'appareil doit s'éteindre en moins de 2 minutes.
 Le témoin **60°** de l'afficheur ainsi que le témoin de fonctionnement clignotent.
- ▶ Enlever la tôle et remettre en place le conduit d'évacuation des fumées.
 La chaudière se remet automatiquement en fonctionnement au bout de 20 minutes environ.

En arrêtant l'appareil puis en le remettant en marche avec l'interrupteur principal, le temps de redémarrage de 20 minutes peut être supprimé.

Dispositif de surveillance de l'évacuation des fumées se trouvant sur le brûleur.

- ▶ Mettre l'appareil en service.
- ▶ Régler l'appareil sur une puissance thermique nominale maxi, (→ page 29) et faire fonctionner pendant 10 minutes environ.
- ▶ Enlever l'habillage.
- ▶ Poser la tôle dans la buse coupe-tirage.

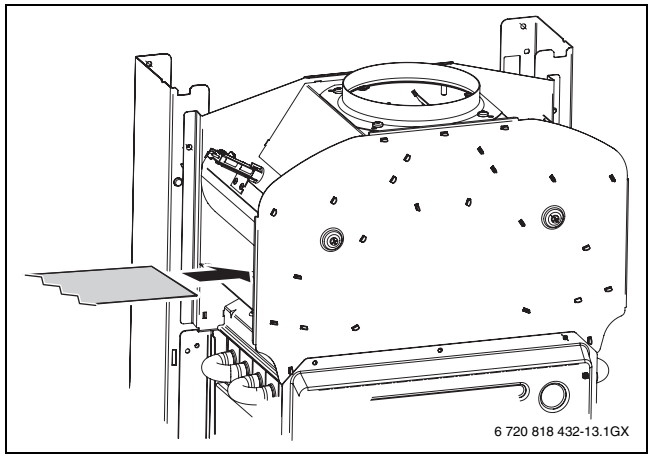


Fig. 59

- ▶ Monter l'habillage.
- ▶ L'appareil doit s'éteindre au bout de 10 à 12 minutes environ.
 Les témoins **40 °C**, **50 °C**, **60 °C** et **70 °C** de l'afficheur ainsi que le témoin de fonctionnement clignotent.
- ▶ Enlever l'habillage.
- ▶ Enlever la tôle.
 L'appareil se remet en service au bout de quelques minutes.
- ▶ Monter l'habillage.
- ▶ Remettre en mode de fonctionnement normal, → page 30.

11.6 Vérifier le circuit d'eau chaude sanitaire

Losque la température de puisage d'eau chaude sanitaire souhaitée n'est plus atteinte, le circuit de réchauffage du ballon doit être nettoyé.

11.7 Accumulateur d'eau chaude sanitaire (BAL121/ BAL151)

Le ballon d'eau chaude sanitaire est équipé d'une trappe d'accès pour le nettoyage.

Après ouverture de la trappe, toujours remplacer le joint.

11.8 Anode

L'anode en magnésium constitue une protection contre la corrosion.

L'anode doit être controlée au moins une fois par an et éventuellement remplacée.

Une anode détériorée, particulièrement à la partie supérieure, exige un remplacement immédiat.

Lors du montage d'une anode neuve on doit vérifier la continuité de masse.

AVIS

La négligence de l'anode peut entraîner des dégâts prématurés dus à la corrosion !

11.9 Pression de remplissage de l'installation de chauffage

AVIS

L'appareil peut être endommagé.

- ▶ Ne rajouter de l'eau de chauffage que lorsque l'appareil est froid.

Affichage sur le manomètre	
1 bar	Pression minimum de remplissage (installation froide)
1 - 2 bars	Pression optimale de remplissage
3 bars	Pression maximum de remplissage pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage : ne doit en aucun cas être dépassée (sinon, la soupape de sécurité chauffage s'ouvre).

Tab. 16

- ▶ Si l'aiguille se situe en dessous de 1 bar (installation froide), ajouter de l'eau jusqu'à ce que l'aiguille se positionne entre 1 et 2 bars.
- ▶ Au cas où la pression ne serait pas maintenue : contrôler l'étanchéité du vase d'expansion et de l'installation de chauffage.

11.10 Contrôler le câblage électrique

- ▶ Vérifier que le câblage électrique ne présente aucun dommage mécanique.
- ▶ Remplacer les câbles défectueux.

11.11 Contrôle des électrodes

- ▶ Ouvrir la chambre de combustion (→ chapitre 11.2).
- ▶ Contrôler l'encrassement des électrodes et si nécessaire les nettoyer ou les remplacer

11.12 Vidange du circuit de chauffage

Pour la vidange de l'installation de chauffage un robinet de vidange doit être installé au point bas de l'installation.

Pour la vidange de l'appareil :

- ▶ Ouvrir le robinet de vidange et faire couler l'eau de chauffage par le tube qui y est raccordé.

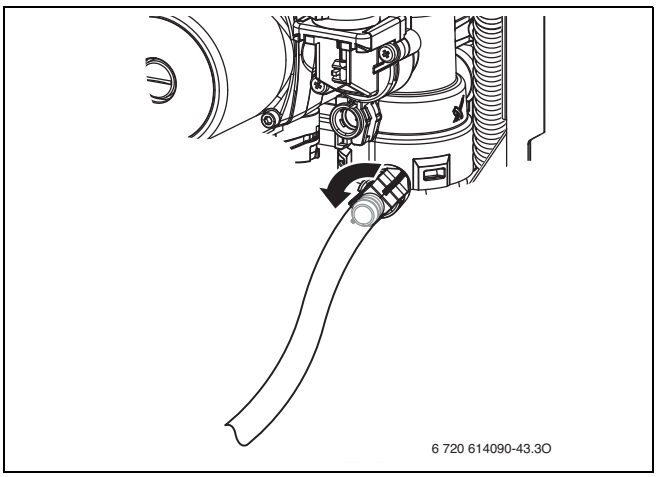


Fig. 60

11.13 Check-list pour les travaux de maintenance (procès-verbal de maintenance)

			Date								
1	Contrôler visuellement le conduit d'évacuation des fumées.										
2	Contrôler le brûleur et les injecteurs.										
3	Contrôler le corps de chauffe.										
4	Contrôler le réglage du gaz.										
5	Contrôler la pression de raccordement du gaz.	mbar									
6	Contrôle d'étanchéité du gaz et de l'eau.										
7	Contrôler les électrodes.										
8	Contrôler les dispositifs de surveillance de l'évacuation des fumées.										
9	Contrôler la pression du vase d'expansion par rapport à la hauteur statique de l'installation de chauffage.	bar									
10	Contrôler la pression de remplissage de l'installation de chauffage.	bar									
11	Contrôler le câblage électrique afin de détecter des signes d'endommagement.										
12	Contrôler les réglages de la régulation de chauffage.										
13	Contrôler les fonctions de service réglées suivant le procès-verbal de mise en service.										

Tab. 17

12 Anomalies

DANGER

Explosion !

- ▶ Fermer le robinet de gaz avant de travailler sur les conduites de gaz.
- ▶ Réaliser un contrôle d'étanchéité après avoir effectuer des travaux sur des composants contenant du gaz.

DANGER

Par intoxication !

- ▶ Réaliser un contrôle d'étanchéité après avoir effectué des travaux sur les composants d'évacuation des fumées.

DANGER

Risque d'électrocution !

- ▶ Avant d'intervenir sur le circuit électrique, couper l'alimentation en courant (230 V CA) (fusible, interrupteur LS) et sécuriser contre toute réactivation accidentelle.

AVERTISSEMENT

Risques de brûlure !

L'eau chaude peut causer des brûlures graves.

- ▶ Fermer tous les robinets et vidanger l'appareil avant de travailler sur les parties hydrauliques.

AVIS

L'eau qui coule risque d'endommager l'installation électronique.

- ▶ Recouvrir l'installation électronique avant de travailler sur les conduits d'eau.

Le tableau Cotronic contrôle tous les composants de sécurité, de régulation et de commande.

Si un défaut survient pendant le fonctionnement de l'installation, le ou les témoins présents sur l'afficheur ainsi que le témoin de fonctionnement clignotent.

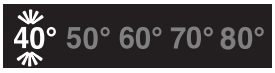
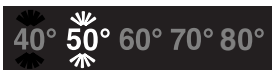
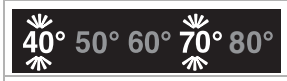
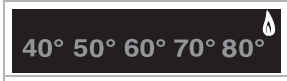
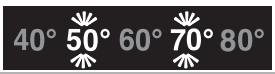
- ▶ Appuyer sur la touche **reset** et maintenir jusqu'à ce que l'afficheur indique la température de départ chauffage (ne clignote plus) et le témoin de fonctionnement s'allume en permanence.
 L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

S'il n'est pas possible de remédier à la perturbation :

- ▶ Contacter un installateur ou un service après-vente agréé elm.leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil.

Vous trouverez un aperçu des défauts dans les pages suivantes.

12.1 Défauts affichés sur l'écran

Affichage de la température (clignotement)	Description	Remarques
	Le thermostat de surchauffe sur le départ est déclenché.	▶ Contrôler la pression dans l'installation, contrôler la sonde de température, contrôler le bon fonctionnement du circulateur, contrôler le fusible sur la carte électronique, purger l'appareil.
	Flamme non détectée.	Le robinet de gaz est-il ouvert ? ▶ Contrôler la pression de raccordement du gaz, le raccordement sur le secteur, l'électrode d'allumage avec son câble, l'électrode d'ionisation avec son câble.
	Débordement au niveau de la buse coupe-tirage.	▶ Contrôler la conduite d'évacuation des fumées. ▶ Installations V.M.C. : Vérifier le bon fonctionnement du système V.M.C.
	Sonde de température dans la buse coupe-tirage non détectée.	▶ Contrôler l'absence de coupure de la sonde de température des fumées et du câble de raccordement.
	Sonde de départ chauffage défectueuse.	▶ Vérifier la sonde de température et son raccordement.
	Sonde de température eau chaude sanitaire défectueuse.	▶ Vérifier la sonde de température et son raccordement.
	Augmentation de la température du départ chauffage trop rapide (surveillance des gradients). Le mode chauffage est interrompu pendant deux minutes.	▶ Contrôler le circulateur, le by-pass, le conduit et la pression du système
	Fuite de gaz au niveau de la chambre de combustion.	▶ Contrôler le corps de chauffe afin de détecter des encrassements.
	Sonde de température de la chambre de combustion non détectée.	▶ Vérifier l'absence de coupure de la sonde de température dans la chambre de combustion et du câble de raccordement.
	Mauvaise position des interrupteurs (du bloc d'interrupteurs de réglage de la chaudière).	▶ Régler correctement la position des interrupteurs (du bloc d'interrupteurs).
	Circulateur tourne sans eau.	▶ Remplir l'installation chauffage et la dégazer. ▶ Vérifier que le purgeur est ouvert.
	Bien que le brûleur soit arrêté, la flamme est reconnue.	▶ Contrôler le jeu d'électrodes. ▶ Vérifier le conduit d'évacuation des fumées
	Circulateur bloqué	▶ Dévisser la vis/obturateur sur l'avant du circulateur et le débloquer avec un tournevis.
	La touche **reset** est bloquée. La touche **reset** a été appuyée trop longtemps.	▶ Relâcher la touche ou la débloquer. ▶ Appuyer sur la touche **reset** et maintenir jusqu'à ce que l'afficheur indique la température de départ chauffage (ne clignote plus) et le témoin de fonctionnement s'allume en permanence. L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.
	Le circulateur n'est pas reconnu.	▶ Remplacer le circulateur par une pièce d'origine

Tab. 18

12.2 Contrôles anti-débordement

Les appareils sont dotés de contrôles anti-débordement :

- **Sonde de contrôle d'évacuation des fumées S.P.O.T.T. (appareils à tirage naturel)** Le système détecte le débordement des fumées par la sonde de contrôle S.P.O.T.T. connectée directement au tableau électrique.
- **Sonde de sécurité individuelle V.M.C. (appareils V.M.C.)** Le système détecte le débordement des fumées par la sonde de sécurité individuelle V.M.C. connectée directement au tableau électrique.

En cas de perturbation de l'évacuation des fumées, la sonde déclenche l'arrêt de l'appareil, le témoin **60°** de l'afficheur ainsi que le témoin de fonctionnement clignotent.

L'appareil est bloqué pendant 20 minutes environ ; il se remettra en service normalement après ce délai.

Si ce type de perturbation est fréquent:

▶ Contacter un installateur ou un service après-vente qualifié elm.leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil.

12.3 Sécurité collective des appareils V.M.C.

Le système de sécurité collective V.M.C. situé en dehors du logement fournit un courant basse tension 24 V à un relais DSC ; le relais commande l'alimentation de l'appareil (phase).

En cas de défaut d'extraction, l'alimentation 24 V est coupée, et par l'intermédiaire du relais, l'alimentation de l'appareil est interrompue (tous les voyants sont éteints).

Dès que l'extraction sera rétablie, l'appareil se remettra en service normalement.

Si ce type de perturbation est fréquent:

▶ Contacter un installateur ou un service après-vente qualifié elm.leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil.

13 Valeurs de réglage du gaz

		Pression sous injecteur (mbar)			Débit gaz (l/min)		(kg/h)
Type de gaz		**G20**	**G25**	**G31**	**G20**	**G25**	**G31**
Indice Wobbe W_i 15 °C, 1013 mbars (kWh/ m^3)		**12,68**	**10,38**	**19,64**			
Pouvoir calorifique, PCI (kWh/ m^3)					**9,45**	**8,13**	
Chaudière	**Puissance (kW)**						
NGLS24/B...-7XN	24	12,1	15,1	36,0	45,86	48,74	2,02
	22,1	10,3	12,9	30,7	42,33	44,99	1,86
	20,2	8,7	10,8	25,8	38,80	41,25	1,71
	18,3	7,2	8,9	21,3	35,27	37,50	1,55
	16,5	5,8	7,2	17,3	31,75	33,75	1,40
	14,6	4,6	5,7	13,6	28,22	30,00	1,24
	12,7	3,5	4,4	10,4	24,69	26,25	1,09
	11,0 (min)	2,7	3,3	7,9	21,52	22,87	0,95
NGLS23/B...-7XN5	23	11,0	13,7	–	44,09	46,87	–
	22,1	10,1	12,6	–	42,33	44,99	–
	20,2	8,5	10,6	–	38,80	41,25	–
	18,3	7,0	8,8	–	35,27	37,50	–
	16,4	5,7	7,1	–	31,75	33,75	–
	14,6	4,5	5,6	–	28,22	30,00	–
	12,7	3,4	4,3	–	24,69	26,25	–
	11,0 (min)	2,6	3,3	–	21,52	22,87	–

Tab. 19

14 Compte-rendu de mise en service pour l'appareil

Client/Utilisateur de l'installation :				
Nom, prénom		Numéro de rue, nom de rue		
Téléphone/Fax		Code postal, localité		
Installateur :				
Numéro de commande :				
Modèle :		(**Remplir un protocole pour chaque appareil !**)		
Numéro de série :				
Date de mise en service :				
Pièce d'installation : ☐ Cave \| ☐ Combles \| ☐ Autres :				
Ouvertures d'aération : nombre :, taille : env.	cm^2			
Réglage du gaz :				
Catégorie de gaz réglée :				
Pression de raccordement du gaz :	mbar	Pression de repos du raccordement de gaz :	mbar	
Puissance thermique nominale maximale réglée :	kW	Puissance thermique nominale minimale réglée :	kW	
Débit de gaz à puissance thermique maximale :	l/mn	Débit de gaz à puissance thermique minimale :	l/mn	
Pouvoir calorifique H_{iB} :	kWh/m^3			
Température de départ maximale mesurée :	°C	Température de départ minimale mesurée :	°C	
Système hydraulique de l'installation :				
☐ Vase d'expansion supplémentaire		Taille/pression admissible :		
Purgeur automatique disponible ? ☐ oui \| ☐ non				
Réglages du tableau de régulation :				
Positions du bloc d'interrupteurs pour le réglage de la chaudière	ON	1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐		
	OFF	1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐		
Positions du bloc d'interrupteurs pour le réglage du circulateur	ON	1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐		
	OFF	1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐		
Régulation de chauffage :				
☐ Régulation en fonction de la température extérieure		☐ Régulation en fonction de la température ambiante		
Sonstiges:				
☐ Régulation de chauffage réglée, remarques :				
☐ Modifications de réglages de la régulation de chauffage documentées dans la notice d'utilisation / d'installation du régulateur				
Les opérations suivantes ont été effectuées :				
☐ Raccordements électriques contrôlés, remarques :				
☐ Contrôle d'étanchéité effectué côté gaz et eau		☐ Contrôle de fonctionnement effectué		

La mise en service regroupe les contrôles des valeurs de réglage, le contrôle visuel d'étanchéité de l'appareil ainsi que les contrôles de fonctionnement de l'appareil et de la régulation. Un contrôle de l'installation de chauffage est réalisé par l'installateur.	
L'installation nommée ci-dessus a été contrôlée sur les points cités. _____ Nom du technicien ayant réalisé les contrôles	La documentation a été remise à l'utilisateur. L'utilisateur a été informé des consignes de sécurité et de l'utilisation de l'appareil de chauffage ci-dessus, y compris les accessoires. L'utilisateur a été informé de la nécessité de réaliser un entretien régulier de l'installation de chauffage citée ci-dessus. _____ Date et signature de l'utilisateur
 _____ Date et signature de l'installateur	**Coller le rapport de mesure à cet emplacement.**

Tab. 20 Procès-verbal de mise en service

15 Déclaration de protection des données

Nous, **[FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A., Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003 Esch-sur-Alzette, Luxembourg**, traitons les informations relatives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contactez-nous via l'adresse **[FR] privacy.ttfr@bosch.com, [BE] privacy.ttbe@bosch.com, [LU] DPO@bosch.com**. Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.

elm.leblanc

L'innovation au cœur de votre bien-être

elm.leblanc - siège social et usine :
124-126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy CEDEX
0 820 00 4000 Service 0,12 € / min + prix appel

Hotline technique pour les professionnels :
du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



Suivez-nous sur

www.elmleblanc.fr